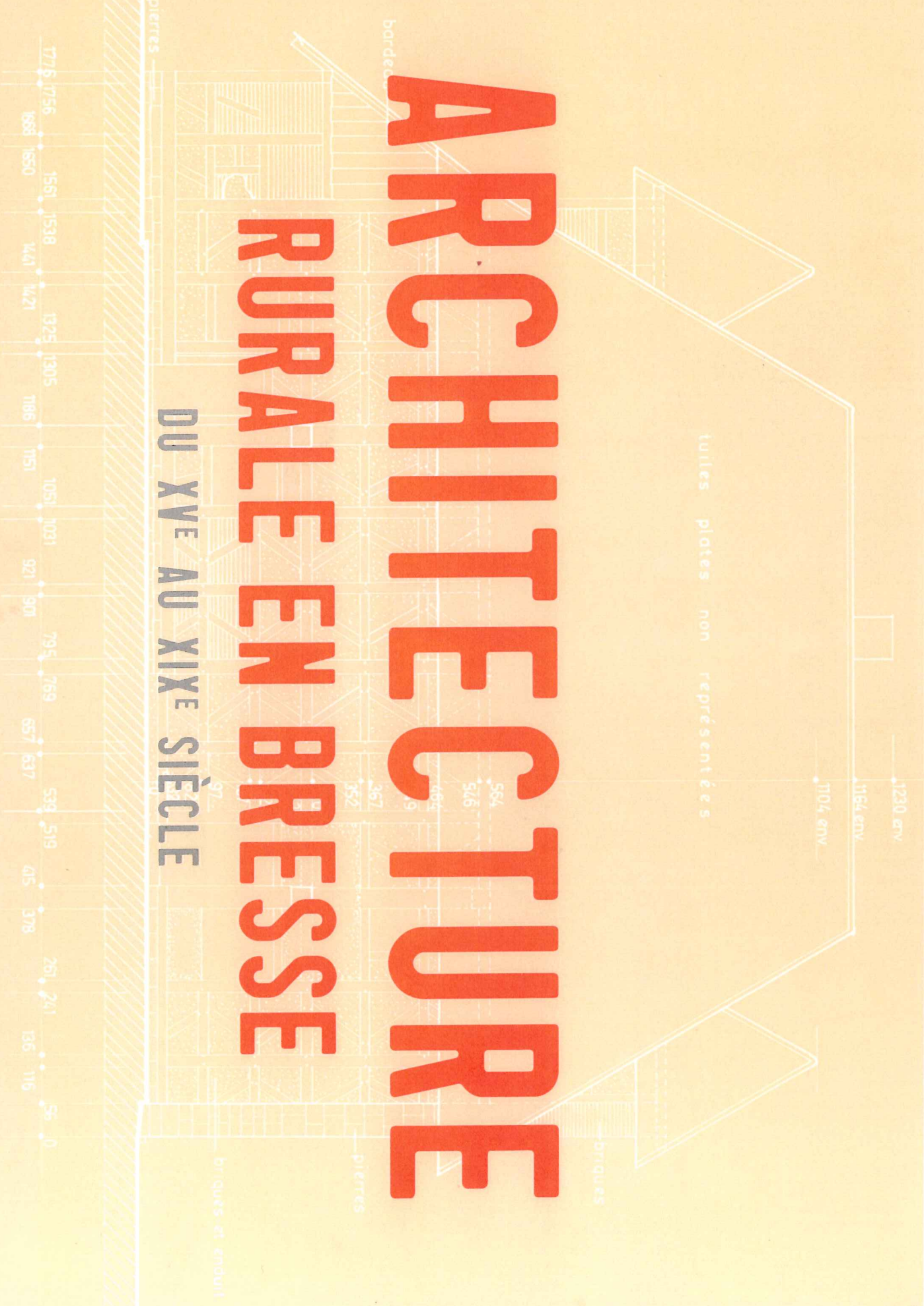
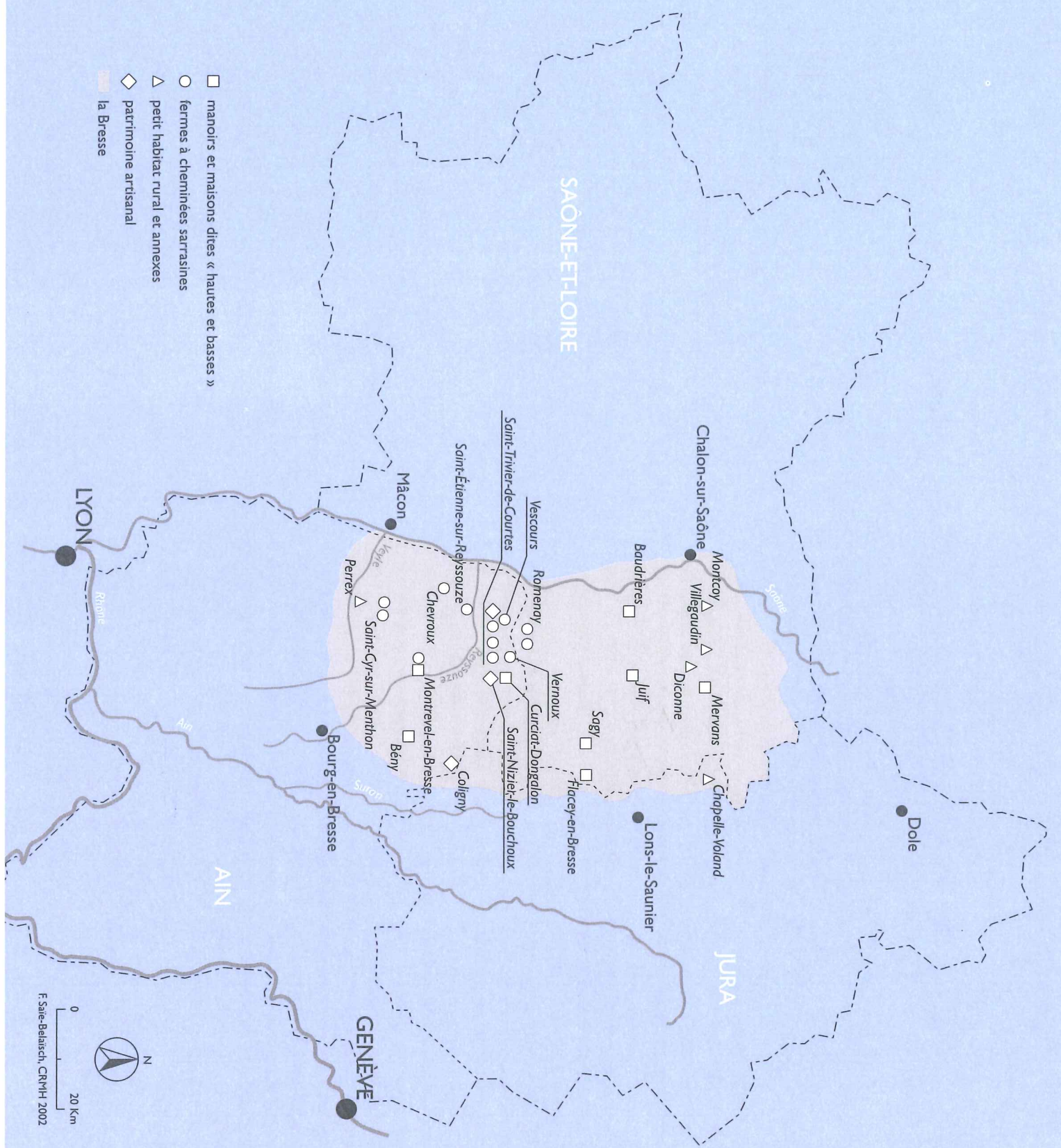


ARCHITECTURE RURALE EN BRESSE

DU X^{VE} AU XIX^È SIÈCLE



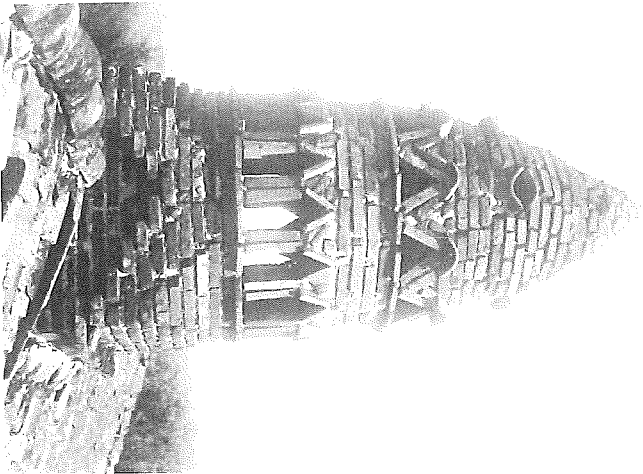
- manoirs et maisons dites « hautes et basses »
- fermes à cheminées sarrazines
- △ petit habitat rural et annexes
- ◇ patrimoine artisanal
- la Bresse



ORIGINALITÉ ET DIVERSITÉ DE L'HABITAT RURAL BRESSAN

par Martine Diot

Le Centre de recherches sur les monuments historiques a pour mission l'analyse des structures, des techniques et des modes de construction du bâti et de décoration à partir d'exemples précis et si possible datés. Cette documentation nécessaire aux chantiers de restauration est constituée de photographies et de relevés d'architecture présentés par thèmes, plus rarement par région.



Mitre de cheminée sarrasine, ferme de Pérignat, Saint-Etienne-de-Reyssouze (Ain), cl. MH 128747.

Les termes suivis d'un astérisque* sont expliqués dans le glossaire p. 328-329 en fin d'ouvrage.

Cette publication a pour point de départ une étude réalisée par le service dans les années 1970 sur les cheminées sarrasines* en voie de disparition ; elle est aujourd'hui élargie à l'ensemble de l'architecture rurale bressane, patrimoine fragile et menacé par les mutations de l'économie agricole.

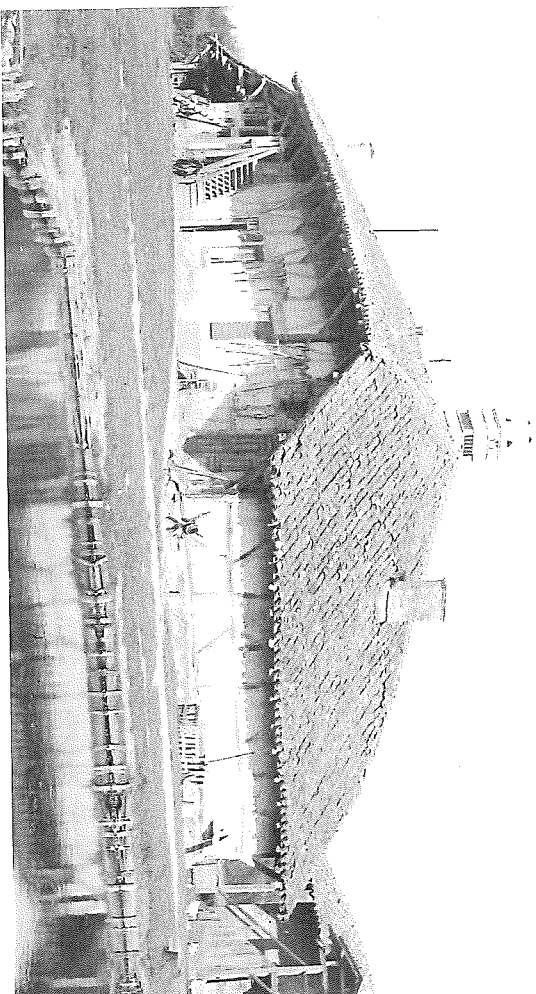
Les échantillons sélectionnés, représentatifs des différents types architecturaux ont été réalisés en concertation avec les services patrimoniaux des directions régionales de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes : les conservations régionales des monuments historiques, de l'inventaire, le service de l'ethnologie, les archives départementales, les architectes en chef des monuments historiques, les architectes des Bâtiments de France, les conseils généraux, les représentants d'associations locales.

Près de cent soixante-dix sites ont été répertoriés et visités, mille cinq cents photographies réalisées sur quatre-vingts d'entre eux. Vingt-huit ont été sélectionnés en fonction de leur exemplarité et ont donné lieu à une étude approfondie. Plus de cinq cents croquis ont été exécutés sur le terrain puis mis au net.

Parmi cette abondante documentation, un choix drastique des dessins a été nécessaire pour être présenté dans cet album dont le but est de sensibiliser le lecteur aux composantes de l'habitat bressan, de reconnaître la grande qualité de cette architecture traditionnelle et de proposer une réflexion sur la restauration du bâti existant.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'HABITAT

Jusqu'à l'apparition du machinisme, la technique du bâtiment n'a pas beaucoup varié. La pierre, la brique, la chaux, le bois, la tuile ou l'ardoise, sont les matériaux essentiels employés dans les maisons les plus simples comme dans les plus somptueuses. En Bresse, pays de bocage démuné de pierre, hormis les régions périphériques, l'habitat est dispersé et la maison à pans de

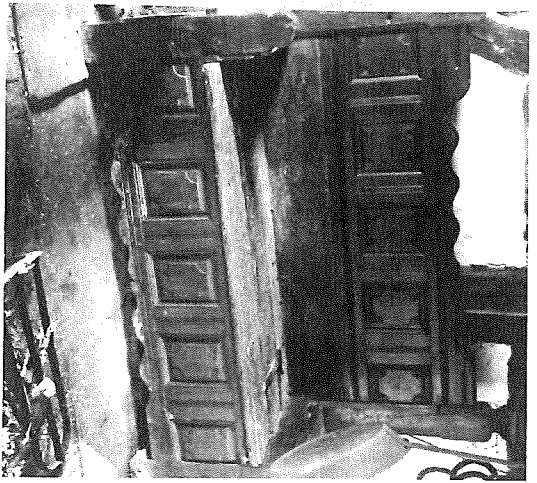


Le Grand-Colombier, Vernoux (Ain), cl. MH 126176.

bois caractérise l'ensemble des édifices ruraux. Cette architecture de terre et de bois a été dans la majorité des cas, bâtie et habitée par des gens qui vivaient des produits de la terre. Encaînés au sol avec lequel ils étaient en symbiose, ils exploitaient les ressources du terroir (bois des forêts, terre argileuse du sol, paille des récoltes) et en tiraient le meilleur parti pour leurs constructions.

La datation de ces maisons en dehors du style a pu être affinée et confortée par la dendrochronologie* qui a été réalisée systématiquement sur les édifices retenus. Cette technique d'analyse des bois permet d'obtenir une datation qui s'appuie sur les cernes de croissance du bois produit chaque année. Le nombre de cernes en partant du cœur vers l'écorce donne l'âge de l'arbre. L'épaisseur des cernes varie en fonction de nombreux facteurs parmi lesquels le climat est dominant. Les arbres d'une même région sont soumis aux mêmes conditions climatiques ;

en année favorable le cerne est large, et étroit dans le cas contraire. Ces constats permettent d'établir des chronologies de référence. Celles-ci sont bien établies pour le chêne, essence la plus utilisée en construction notamment en Bresse pour les pans de bois. Les prélevements effectués dans les structures à analyser sont comparés avec des diagrammes de référence et permettent de déterminer la date d'abattage de l'arbre. La confrontation des datations dendrochronologiques et des documents d'archives, lorsqu'ils existent, a démontré que sauf exception, le bois de gros œuvre est utilisé dans l'année ou au plus tard l'année suivante et ne subit donc pas de séchage. Cette technique a permis d'établir que les plus anciennes maisons ont été édifiées après les destructions et les abandons dus à la guerre de Cent Ans. La grande période de construction de cet habitat date des XV^e et XVI^e siècles et se perpétue jusqu'à la fin des cultures artisanales vers 1914.



Archebanc in situ, ferme Saint-Romain, Romény (Seine-et-Loire), cl. MH 283034.

Cet ouvrage se propose de privilégier l'étude de cette architecture vernaculaire à vocation agricole : les maisons nobles, les fermes et leurs dépendances (granges, étables, colombiers, soues*, poullaiers, fours, puits), l'habitat modeste mais aussi l'architecture rurale non agricole souvent délaissée (moulin, tuileries).

Cet ensemble comprend vingt-deux constructions dévolues principalement à l'habitation pour lesquelles la présentation suivante a été retenue : plan de situation, plans de l'édifice, élévations, coupes, étude des divers éléments intéressants (charpente, galeries, escaliers, portes, fenêtres et leur serrurerie, lucarnes, cheminées sarrasines ou à feu ouvert, sol, plafond, etc.). Deux *archebancs** – élément du mobilier particulièrement caractéristique des fermes à cheminées sarrasines – ont été dessinés.

Pour les dépendances qui ont perdu leur utilité, qui souvent ont été démolies ou ont disparu faute d'entretien, trois bâtiments ont été relevés pouvant regrouper plusieurs fonctions (granges, étables,

écuries). Les puits sont les mieux conservés (six ont été retenus), puis les fours souvent regroupés avec le poullaiier, la soue aux cochons ou quelquefois avec le colombier (quatre sont présentés). Un seul colombier sur pied a été relevé. Dans les grands domaines, les bâtiments agricoles sont bien individualisés. Les activités artisanales sont évoquées par un moulin et deux *carronnières**.

Les structures en pan de bois, caractéristiques de la construction bressane, représentent avant tout un travail de charpente dont l'ossature porteuse est l'élément essentiel qui détermine la stabilité des constructions et l'ordonnement des façades. La dimension des bois utilisés et la qualité des assemblages jouent un rôle primordial pour rendre les structures indéformables et assurer la pérennité des bâtiments. L'étude de chaque édifice est complétée par de nombreux détails d'assemblage qui sont repris en fin de volume dans un catalogue des différents types rencontrés. Ils sont classés selon leur emploi. Dans les structures horizontales, les assemblages à mi-bois sont les plus courants. Les entures ou les traits de Jupiter, réalisés en bois de bout, servent à réunir deux pièces dans le prolongement l'une de l'autre comme les pannes et/ou les sablières*. Les éléments de bois (poteaux*, tour-nisses, potelets*) travaillant en compression verticale – renforcés par des éléments comme les croix de Saint-André* – les écharpes ou les décharges* travaillant en contreventement, sont tous chevillés et solidaires. Les assemblages employés sont en bois de travers soit à mi-bois, soit à tenon et mortaise. Ces derniers sont les plus courants, ils permettent de mieux maintenir le bois. L'une des pièces comporte une partie femelle, la mortaise, l'autre une partie mâle, le tenon, qui vient s'emboîter dans la mortaise. Différentes adaptations correspondent à des besoins particuliers. Le tenon traversant immobilisé par un coin offre une certaine



Détail du pan de bois, ferme de la Forêt, Saint-Trivier-de-Courtes (Ain), cl. MH 126163.

résistance à l'arrachement. L'assemblage à double tenon est utilisé pour les pièces de forte épaisseur, il évite les torsions et permet un assemblage plus solide que si l'on utilise un tenon épais mais unique. Il en est de même pour celui à tenon et mortaise en U. Tandis que les embrèvements sont utilisés pour unir des pièces obliques (chevron et sablière, poteau et aisselier, hotte de cheminée sarrasine). Un glossaire explicite les divers termes employés notamment ceux du vocabulaire local.

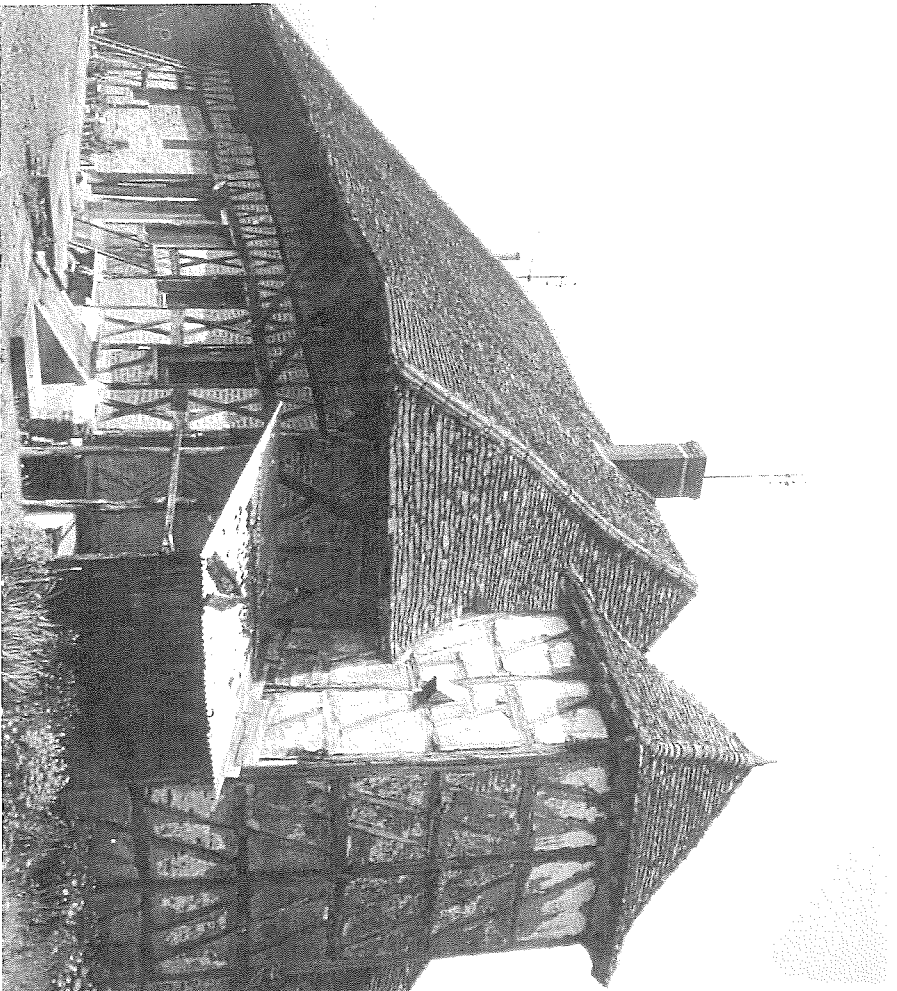
RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES

D'HABITAT ETUDIÉS

Deux grandes familles d'habitat coexistent qui correspondent à deux schémas d'organisation : les maisons dites « hautes et basses » appelées aussi manoirs* et les fermes auxquelles se rattache l'habitat agricole.

Le manoir

Le manoir est la marque d'une résidence noble, d'un logis seigneurial. Érigé sur de vastes emprises, il présente une composition générale et une structure souvent similaires à celles de la ferme : orientation nord-sud commune à l'ensemble de l'habitat bressan, construction en pan de bois qui s'accorde du matériau et du savoir-faire local. Il se distingue par un bâtiment à deux étages de plan rectangulaire compact avec une superposition des activités. Le rez-de-chaussée sert originellement de lieu de stockage et l'étage d'habitation. Mais ces maisons sont souvent mixtes, le rez-de-chaussée est occupé par un fermier et l'étage par le propriétaire (bourgeois, notaire ou petit hobereau). Le plan traduit la partition traditionnelle des manoirs bressans en trois travées séparées par des murs de refend en pan de bois. La travée centrale est plus large et communique avec les deux travées latérales par des portes. Construite sans fondation, la structure en pan de bois est isolée du sol par un soubassement, en pierre ou en brique, dont la hauteur varie selon l'ancienneté de l'édifice. Celui-ci reçoit une ceinture de sablières basses assemblées à mi-bois aux angles et sur laquelle l'ossature en chêne qui supporte planchers et charpente de toiture est fixée à tenon et mortaise sans cheville. Les poteaux de la hauteur de l'étage sont raidis par des traverses intermédiaires et contreventés. Une seule grande écharpe oblique par travée, assemblée dans les sablières haute et basse, ou de grandes croix de Saint-André témoignent



Bâtiment d'habitation, ferme de Grannod, Somme (Saône-et-Loire), cl. 07L0797.

de l'ancienneté de la construction. Les écharpes simples obliques ou alternées sont plus récentes. Le pan de bois est rempli par un torchis* de terre sur clayonnage* d'aulne. En de nombreux endroits, il est remplacé par des *carrons** enduits. Les murs de refend construits également en pan de bois participent à la stabilité générale de la structure en assurant un contre-ventement transversal. Une grande importance est accordée à la mise en scène de l'étage qui affiche les mêmes conceptions architectu-

rales que les demeures urbaines : présence d'un encorbellement et de fenêtres à meneau. Les cheminées à feu ouvert sont du même type que dans les châteaux, placées dos-à-dos de part et d'autre d'un massif en brique jusqu'à la faîte de la souche. L'habitation est pourvue d'un toit dont la déclivité et les tuiles varient selon que le bâtiment est situé en Bresse bourguignonne (forte pente et tuiles plates) ou en Bresse savoyarde (toit à faible pente et tuiles canal). Il se caractérise par la présence

de croupes régulières réalisées par rayonnement des chevrons vers le faîtage et par un large débord qui protège les façades et ménage des espaces de circulation abrités.

Les manoirs étudiés ont été choisis pour leurs caractéristiques spécifiques. L'exemple le plus ancien est situé en Bresse savoyarde. C'est l'ensemble rural de Marmont à Bény dont la maison noble d'origine datée de 1434 a été agrandie au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Elle comprend un rez-de-chaussée et un étage – réservé à l'habitation du propriétaire – desservi par un escalier placé contre le mur sud et abrité à l'origine par un auvent*. La structure en pan de bois est constituée de grandes travées verticales sur toute la hauteur de chaque étage, recoupées par des croix de Saint-André assemblées dans les poteaux. Le manoir de Malmont à Curciat-Dongalon, daté 1468, fait partie des édifices méridionaux qui devraient être coiffés d'un toit à faible pente couvert en tuiles canal, traditionnel en Bresse savoyarde. En fait, il est doté, sur un étage en encorbellement avec un fort débord sur l'étage inférieur, d'une charpente immense qui supporte une toiture à forte pente couverte en tuiles plates comme en Bresse louchannaise ou bourguignonne. Cette particularité est une survivance de l'histoire de ce territoire qui remonte à l'échange entre les ducs de Savoie et de Bourgogne, des châtellenies de Cuisery et Sagy contre des terres en Revermont en 1289. Le bâtiment originel du manoir de la Charme à Montrevel-en-Bresse a retrouvé son caractère d'origine après une restauration minutieuse. Il présente un plan traditionnel en trois travées séparées par des murs de refend en pan de bois. L'étage destiné à l'habitation est mis en valeur par un encorbellement et des fenêtres à meneau.

En Saône-et-Loire, la maison de Buxy, datée de 1474, offre deux façades dissymétriques : la façade principale antérieure, à l'est, possède un étage en encorbellement porté par des consoles

blasonnées, tandis que la façade postérieure sur cour est à simple rez-de-chaussée. Une toiture à croupes de forte pente couvre l'édifice. La maison dite du « Sabotier » à Flacey est un rare vestige d'une architecture rurale à poteaux de façade interrompus par une double sablière d'étage.

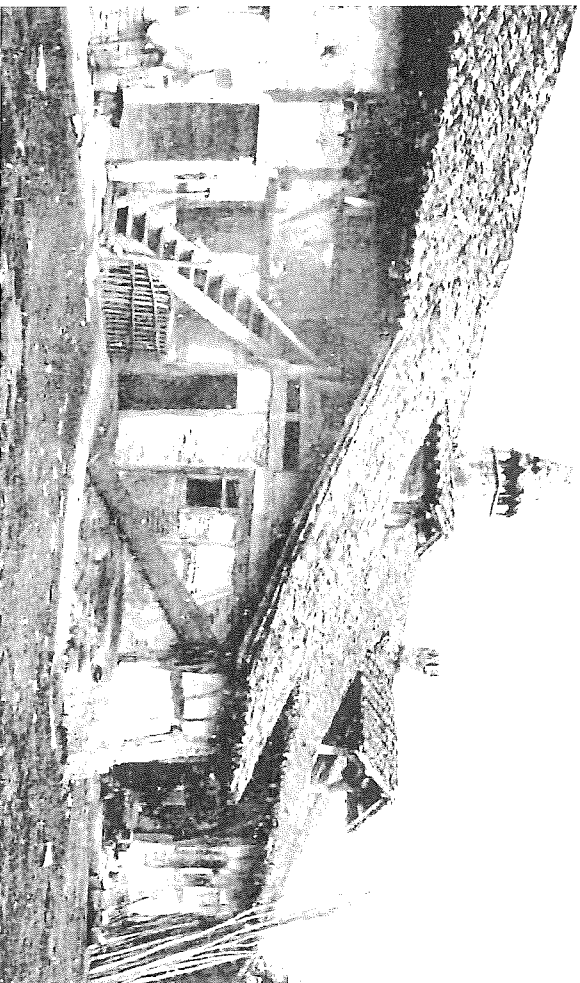
Les éléments de l'encorbellement sont réunis sans être utilisés à d'autres fins que la réalisation de deux niveaux à partir de bois courts. Au XVII^e siècle, les maisons dites « hautes et basses » de la Bresse bourguignonne se différencient des manoirs de la Bresse savoyarde par la présence de circulations extérieures par des galeries ouvertes. L'intérêt de la maison de Tenarre à Baudrière (1622) réside dans l'utilisation d'un modèle alsacien de croisillons à bois courbe au garde-corps de l'étage de la galerie sur la façade est. Les maisons à galerie de la Bresse bourguignonne prennent un air de manoir lorsqu'elles sont encadrées par deux colombiers. Elles sont le reflet de deux emprunts : l'un à la maison bourgeoise ou de ville avec les tourelles et son volume général, l'autre à la maison viticole bourguignonne ou franc-comtoise par ses galeries. La maison dite du « Bailly » (1668) à Sagy est une maison noble à galerie limitée par deux pavillons verticaux en forme de tourelles qui abritent l'escalier et un colombier. La ferme-manoir de la Grosse Grange (1670) à Julf est un ensemble exceptionnel de par son importance, sa qualité et son homogénéité. Il témoigne de l'image d'un grand domaine. Le logis central est pourvu d'une galerie sur chaque façade principale. Sur la face est, la galerie de bois à sept arcades possède à l'étage un garde-corps de fins balustres tournés qui est exceptionnel en campagne. Les bâtiments d'exploitation comprennent d'une part le bâtiment d'hébergement* situé parallèlement au logis qui regroupe grange, étable, écurie. Il ouvre sur la cour et sur les pâtures qui entourent l'exploitation. Et d'autre part, le four, poulailleur et pigeonnier réunis, situés à l'écart au sud, sont un signe extérieur de prospérité.

La ferme

La ferme bressane est une exploitation agricole conçue pour assurer son autonomie, elle est le lieu de vie de la communauté paysanne dont les divers bâtiments répondent aux besoins de loger la famille des fermiers et leurs employés, d'abriter les animaux et les récoltes, de ranger le matériel agricole. La volumétrie des fermes évolue au gré des mariages, successions, agrandissements, déplacements. Malgré la multitude de variations de l'implantation des bâtiments sur le parcellaire qui relève de l'utilisateur, le choix de l'emplacement des diverses constructions est déterminé par leur fonction et se fait selon deux schémas principaux.

Le plan traditionnel simple se compose d'un rectangle orienté nord-sud avec la façade principale à l'est qui permet une juxtaposition linéaire des fonctions d'habitation et d'*hébergement*. L'édifice est à deux niveaux : le rez-de-chaussée, où se situe l'habitation bâtie en pan de bois, plus rarement en pisé* et, desservi par un escalier extérieur, le grenier qui sert de lieu de stockage. La grange est située entre l'étable et l'habitation pour éviter la promiscuité avec les animaux. L'essentiel du bâtiment est réservé aux animaux d'élevage, à la conservation des denrées ou au dépôt du matériel agricole.

Dans les exploitations plus importantes, deux bâtiments se dissocient souvent, parallèles l'un à l'autre et perpendiculaires à l'axe de circulation ; ils délimitent une cour de desserte où se trouvent quelques bâtiments adventices. L'habitation et le bâtiment de *buge** (écuries et *hébergement*) sont placés face à face. Les percements sont situés sur les faces est et ouest. La porte principale brisée en partie supérieure forme volet mobile par où pénètrent l'air et la lumière car les fenêtres ne présentent qu'une étroite ouverture, fermée par des volets de bois, généralement sans vitres. L'usage des tuiles ne se développe que lentement et seulement sur la maison d'habitation.



Façade ouest, ferme du Mont, Chevroux (Ain), cl. MH 128729.

Le four est presque toujours isolé pour limiter les risques d'incendie ou regroupé avec les soues et le poulailler, à l'ouest ou au nord-ouest de la parcelle. La cave est rare dans ce pays humide. Lorsqu'elle existe, elle est de dimensions réduites et ouvre par une trappe à hauteur du sol. Le puits peut être situé sous l'auvent, devant la maison ou au milieu de la cour. Il est circulaire en moellon ou brique avec une margelle en pierre à hauteur d'appui souvent monolithique et ronde dépassant le soubassement. Dans la Bresse de l'Ain, il est souvent couvert d'une charpente qui repose soit sur la margelle du puits, soit sur le sol par l'intermédiaire de quatre poteaux corniers*. Dans la Bresse méridionale, la façade principale de la maison est souvent abritée par un auvent soutenu par des poteaux de bois pour former une galerie de circulation. Un escalier en bois menant au grenier, de type échelle de meunier est ménagé sur la façade, il peut aboutir à un *peuton** abrité

dans un avant-corps. Les murs de croupe avec ou sans avant-toit sont souvent la règle, le mur pignon est assez répandu. L'originalité réside dans la cheminée dite « sarrasine » ou chauffant au large dont il ne subsiste aujourd'hui qu'une trentaine d'exemplaires. Les sites présentés reprennent certains exemples déjà publiés dans le cadre d'une étude sur ces cheminées¹. Les fermes à cheminées sarrasines sont localisées dans la Bresse de tradition savoyarde. La composition des façades est traditionnelle avec à l'est et à l'ouest les accès et les baies, au nord et au sud, des murs aveugles. Portes et fenêtres alternativement traversées sur les façades est et ouest. Celles d'origine sont petites et carrées, fermées le plus souvent par des volets de bois intérieurs. Les baies de l'étage ne sont pas closes.

La pièce principale de la maison d'habitation appelée *maison chauffure** est la pièce la plus

grande où l'on fait toujours du feu. Elle correspond à la salle commune où se déroule l'essentiel des activités domestiques. Elle est de proportion carrée percée à l'est et à l'ouest par deux portes et éclairée par une petite fenêtre. La cheminée, ou foyer chauffant au large, est située sur le mur de refend. Elle est issue du foyer central de la hutte primitive. La fumée s'évacue dans une hotte qui se termine au-dessus du toit par une souche en brique disposée en forme de mitre. Ce mode de chauffage qui se perd dans la nuit des temps est en voie de disparition mais des exemples existent encore dans le Barrois lorrain, le haut Jura et à l'étranger (Suisse, Angleterre, Italie, Espagne, Crimée, etc.). Les cheminées de la Bresse sont donc une survivance d'un mode de vie très ancien, très général, qui s'est perpétué jusqu'au XIX^e siècle. Sommaires au début, elles deviennent au XIII^e et XIV^e siècles des symboles religieux et seigneuriaux liés au domaine des seigneurs de Bâgé. Le lanternon, partie la plus originale de la cheminée, est inspiré soit des clochers romans de Bâgé-le-Châtel ou de Tournus, soit par les mitres des cheminées en pierre des abbayes et des châteaux voisins². Les exemples présentés dans cette publication couvrent les différents types subsistants. Ils ont presque tous fait l'objet, grâce à des financements divers, d'études dendrochronologiques qui permettent de dater les plus anciennes du milieu du XV^e siècle. Leur apogée se situe vers les XV^e-XVI^e siècles, puis le déclin est progressif parallèlement à l'apparition des cheminées adossées et aux constructions en pisé. La disparition est totale après la Révolution.

La *maison chauffure* dessert au nord, la chambre des valets, et au sud deux chambres en enfilade souvent appelées chambres des filles. Certaines habitations à caractère résidentiel sont dotées d'un

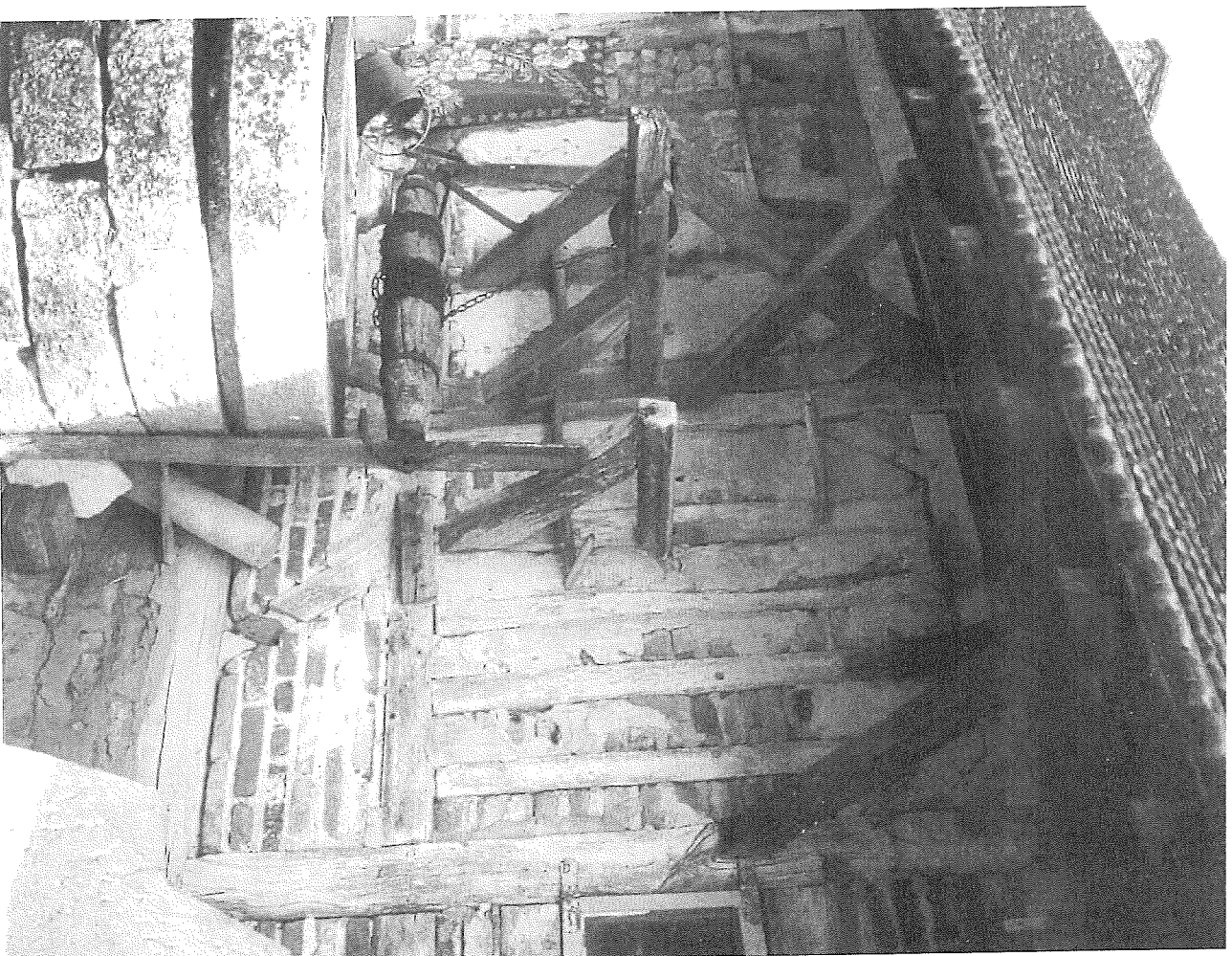
1. Bonnel, s.d. [vers 1974].

2. Jeanton, 1924.

étage desservi par une galerie ouverte à laquelle on accède par un escalier extérieur, mais celui-ci conserve une activité de stockage. À la ferme de la Forêt à Saint-Trivier-de-Courtes, le bâtiment n'est pas mitoyen avec les annexes mais implanté dans le même alignement que les dépendances. À l'ensemble des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon, construction opulente à double galerie agrandie sur le logis médiéval, les annexes se répartissent à la périphérie d'une cour intérieure ouverte : habitation à l'ouest, granges et étables à l'est et au nord, porcheries et poulaillers au sud, puits à faible distance de l'habitation dans la cour. Cette disposition trahit l'influence des exploitations des bords de Saône.

La maison agricole

Les petites maisons rurales sont souvent habitées par des journaliers. Elles sont basses à rez-de-chaussée avec un grenier, bâties en pan de bois, plus rarement en pisé. Leur plan n'a pratiquement pas varié jusqu'au début du siècle et se retrouve dans de nombreuses régions. L'habitation comprend généralement deux pièces : celle où l'on reçoit les étrangers et celle réservée à la famille, commandée par la première. La pièce principale est appelée *Utiau* * en Bresse bourguignonne, *Maison* en Bresse savoyarde, la seconde prend souvent le nom de chambre du poêle ou *poêle*. La grande salle commune tient toute la largeur du bâtiment. Elle communique à l'extérieur par deux portes se faisant face, situées à l'est et à l'ouest, et est dotée d'une vaste cheminée. Cette pièce est subdivisée en plusieurs espaces dont la fonction commande l'emplacement, elle sert principalement à manger et dormir. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, elle est complétée par le sellou (soullarde) où se trouve l'évier prolongé à l'extérieur par un bec d'écoulement, puis les dépen-



Puits de l'ancienne auberge de Charney, Frangy (Saône-et-Loire), cl. MAP-ORMH.

cette maison qui fait souvent partie d'un grand domaine agricole, a tendance à s'agrandir en longueur. Les adjonctions et les transformations témoignent de son histoire. Plusieurs ménages peuvent occuper des pièces voisines ouvrant sur la cour ou le jardin mais le nombre de pièces est toujours restreint et la vie communautaire domine. Ces habitations à logements multiples sont souvent tardives.

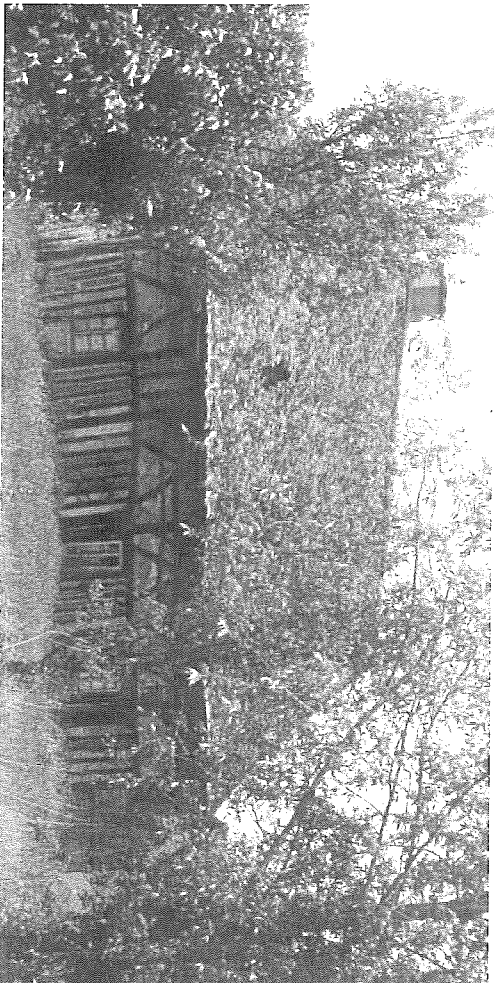
Très répandue autrefois d'après André Gaudillière³, la petite maison à toit pointu, typique de la Bresse du nord est devenue rare. L'exemple de Diconne, la maison au Reversey, inhabitée pendant de nombreuses années, semble être un témoin préservé de cet habitat modeste. Le bâtiment orienté nord-sud abrite un logis double à rez-de-chaussée, construit sans fondation. Il est coiffé d'un grand comble à quatre pans couvert en tuiles plates, sans doute prévu pour le chaume formant auvent. Le rôle de celui-ci est de protéger contre la pluie le bois, le torchis ou le pisé, et de créer des espaces extérieurs appelés *âtres* * ou *êtres* * ou *forgets* * qui permettent le séchage des récoltes et notamment du maïs. Les ouvertures peu nombreuses sont ménagées entre les pans de bois sur les longs pans est et ouest. Les dispositions intérieures sont conservées. Une cheminée double centrale partage le volume du rez-de-chaussée en deux parties égales. Un appentis construit ultérieurement au sud abrite un escalier autrefois extérieur qui mène aux combles. Le puits, le four à pain effondré situé à l'est, ainsi que la mare sont caractéristiques des maisons bressanes. Aux Quatre Routes à Villegaudin, l'édifice présente les mêmes caractéristiques. Le mur sud exposé aux intempéries est en pierre et brique. Les deux escaliers menant aux combles confirment les deux espaces d'habitation d'origine de l'édifice. Le four situé au nord est isolé de la maison, le puits d'origine est à l'ouest.

La maison agricole de la Bresse jurassienne est proche des modèles de Saône-et-Loire, l'habitat présente le même aspect général, maisons séparées les unes des autres, disposées vers le levant et souvent implantées perpendiculairement aux voies de communication. Au nord, les bâtiments ont une toiture à forte pente couverte en tuiles plates, comme celui retenu ici au lieu-dit la Marre à la Chapelle-Voland, au sud vers Saint-Amour, les toits sont en tuiles canal et à faible pente. Dans la plaine doloise, au nord du département du Jura entre Bresse et vignoble, les maisons présentent les mêmes caractéristiques : forme allongée, coiffée d'un toit à forte pente souligné par des arêtes de fer blanc et terminé par un auvent. Des pignons à pas de moineaux, influence de la Flandre bourguignonne, sont destinés à protéger de la tempête les toits de chaume puis de tuiles. Ils sont remplacés par de petites croupes retroussées très à la mode après 1830. Les murs peuvent être en pierre du fait de la proximité des carrières du Revermont.

L'ARCHITECTURE ARTISANALE

Les moulins

La Bresse est un pays au terrain humide et argileux irrigué de petites rivières étroites et paresseuses sans chutes importantes. Néanmoins, dans cette région à l'habitat dispersé, aux communications difficiles et à l'économie atarctique, il semble qu'un réseau de moulins se constitue dès le Moyen Âge. Ceux-ci appartiennent à des notables qui en tirent des revenus substantiels mais leur rayon d'action ne dépasse généralement pas la commune où ils sont implantés. Ils sont établis au fil de l'eau, sur des étangs. Une catégorie particulière de moulins dits à « ban » désigne en Bresse non pas un moulin seigneurial mais un moulin qui fonctionne une partie de l'année de septembre à mars en inondant des prairies pour constituer une réserve d'eau retenue par une digue, la levée



Maison d'habitation à la Racineuse, Diconne (Saône-et-Loire), cl. MAP-CRMH.

des vannes entre mars et septembre permet le pâturage des bestiaux. La puissance est donnée par le nombre de meules et la force motrice par la hauteur de chute et le débit d'eau. Après la Révolution et l'abolition du ban seigneurial, l'utilisation de cette petite énergie hydraulique est à son apogée avec la multiplication des moulins et l'accroissement de la population bressane qui atteint son maximum au début du XIX^e siècle. L'introduction de la machine à vapeur et le développement des techniques industrielles progressent lentement dans la seconde partie du siècle et entraînent la régression de ces petites unités qui sont abandonnées.

Le moulin de Perthuiset est un exemple d'établissement de moulin postérieur à la Révolution, établi sur la petite rivière Solhan, non navigable, ni flottable. Il correspond à un moulin au fil de l'eau.

Les *carronniers*

La présence d'un sous-sol argileux, de forêts liées à un habitat dispersé et les difficultés de communication expliquent le nombre important de tuileries briquetières ou *carronniers* qui existaient en Bresse. Les tuileries, le plus

souvent seigneuriales avant la Révolution, servaient à l'entretien des propriétés. Au XIX^e siècle, cette activité prend un réel essor avec la substitution de la brique et de la tuile aux matériaux péris-sables. Les toits de chaume sont remplacés par des couvertures en tuiles et les sols en terre battue par des *carrons*. À cette époque, l'utilisation des briques pour la construction se généralise. La tradition artisanale et la disponibilité de la main-d'œuvre agricole contribuent à l'essor de ces petites unités de fabrication subvenant aux besoins locaux.

Les principes architecturaux des *carronniers* répondaient à des considérations strictement fonctionnelles qui leur conféraient sinon un agencement similaire du moins des caractéristiques architecturales communes. Elles étaient constituées de deux parties distinctes conditionnées par leur fonction : le four et la halle de séchage. Le four carré reposait sur une sole de brique. Le niveau inférieur formé de foyers voûtés était surmonté de la chambre de cuisson proprement dite. Celle-ci ne comportait pas de voûte, les parois verticales de la structure faisaient office de cheminée.

Le second étage avait une porte destinée à l'enfournement des rangs inférieurs de la charge qui était maçonnée lors de cuisson. Le reste des produits était disposé par le gueulard parfois protégé des intempéries par un petit toit pyramidal surélevé et laissant de larges ouvertures pour ménager le tirage. La halle de séchage de forme rectangulaire avait un toit qui descendait presque jusqu'au sol et était convenablement orientée par rapport aux vents dominants.

Au lieu-dit Montrachy subsistent les restes de deux tuileries qui ont cessé leur activité dans les années 1920-1930. Elles sont des témoignages en voie de disparition de cette industrie artisanale.

Ce patrimoine de pays, construit avant les changements engendrés par l'arrivée du chemin de fer et la fabrication de matériaux industriels, a connu à partir du milieu du XX^e siècle de profondes mutations. La mécanisation dans l'agriculture entraîne la refonte des plans, la dissociation des bâtiments agricoles de l'habitation, la diminution du nombre des paysans, la diffusion de nouveaux modes de vie dus à l'exode rural et au repli de la famille sur le couple. L'abandon ou la transformation du bâti ancien s'effectue en relation avec le changement de fonction et d'usage des divers types de maisons. Ces nouvelles affectations, notamment à des fins résidentielles ou touristiques, entraînent des modifications internes et externes sensibles.

Une réflexion sur le bâti existant et son contexte doit amener à préserver l'architecture rurale, legs de la société traditionnelle, en maintenant la qualité et la diversité des édifices menacés par l'urbanisme, la standardisation de l'habitat et la dégradation de l'environnement. Il est souhaitable que cet accent mis sur l'architecture domestique rurale débouche sur la recherche d'une nouvelle unité spatiale adaptée aux besoins actuels par une approche intelligente de la conservation et de la restauration qui conjugue tradition et modernité, architecture et paysage.

DU LAC BRESSAN AU BOCAGE

La Bresse, dans son acception la plus générale, couvre une vaste plaine située à cheval sur les départements de l'Ain, de la Saône-et-Loire, et même du Jura. Mais dans la présentation qui suit, nous nous en tiendrons à la Bresse de l'Ain, appelée encore Bresse savoyarde.

À la question : « où se trouve le département de l'Ain ? », on peut répondre en le situant par rapport aux deux grands fleuves qui le bordent sur trois côtés, le Rhône à l'est et au sud, et la Saône à l'ouest, ou aux deux grandes métropoles qui le touchent, Lyon au sud-ouest et Genève au nord-est. Dans ce département, grossièrement rectangulaire, la Bresse occupe le quart nord-ouest.

À l'ère tertiaire, lors du soulèvement du massif alpin, une vaste dépression s'est formée entre le Jura et le Massif Central, remplie par le « Lac Bressan », puis comblée d'abord par les marnes et ensuite par les boues glaciaires. Maintenant, le sol légèrement vallonné et incliné d'est en ouest, est parcouru par quelques petites rivières, dont la plus méridionale, la Veyre, sert à délimiter la Bresse de la Dombes, et dont la principale, la Reyssouze, traverse la Bresse en diagonale, arrose Bourg, la capitale, et se jette dans la Saône près de la limite nord de cette région.

La formation géologique de la Bresse explique la nature du sol : partout l'argile est présente, ce qui a facilité l'aménagement de très nombreux étangs au Moyen Âge, tandis que la pierre y est totalement absente, mais on la trouve en abondance sur ses marges : en Revermont ou sur la rive

droite de la Saône, et même sur la rive gauche, à Lacrost, en face de Tournus, sur la limite nord de la Bresse. De ces marches, la pierre était transportée par bateaux sur la Saône, ou ache-minée par chariots jusque dans les villages les plus reculés, produit de luxe réservé pour bâtir les murs des maisons et surtout les églises. Le sol a déterminé à son tour les modes traditionnels de construction : la terre argileuse se prête très bien à la confection des briques et des tuiles, mais aussi à la préparation du torchis, très économique pour le paysan. La végétation a donné aussi d'autres matériaux pour compenser l'absence de pierre. On dit qu'à l'origine, la contrée était couverte d'une immense forêt : la *salix Brivia*. Il en reste quelques lambeaux et des essences caractéristiques des lieux fertiles et humides, où prédominaient le chêne, le noisetier, la bourdaine (ou « pute-verne »), l'aulne, le saule, etc., tous employés en abondance dans la construction à pans de bois. Depuis, la forêt a laissé place au bocage.

Le climat, mi-océanique, mi-continentale, est relativement humide. Le vent dominant est la « bise » qui a déterminé l'axe nord-sud de toutes les maisons bressanes.

LA BRESSE SAVOYARDE :

UNE RÉALITÉ HISTORIQUE ANTÉRIEURE À LA SAVOIE

Il est de bon ton de répéter que les départements, et en particulier l'Ain, sont le fruit de décisions arbitraires des premiers révolutionnaires. Nous avons montré au contraire, depuis longtemps, que l'Ain n'a fait que reprendre, presque sans modifications, les délimitations des pays qui ont été remis à la France par la Savoie, lors du traité de Lyon, du 17 janvier 1601, en échange du marquisat de Saluces.

Parmi ces provinces savoyardes, la Bresse était la plus ancienne et celle, sans doute, à laquelle les ducs tenaient le plus. Ils la possédaient depuis le mariage, en 1272, d'Amédée de Savoie

avec l'héritière des derniers sires de Bâgé, Sibyllie. Depuis cette date, elle ne quitta plus le domaine savoyard, sa capitale devenant rapidement Bourg, plus centrale, au détriment de Bâgé-Le-Châtel. Toute la politique savoyarde consista désormais à réunir cette belle terre à leurs possessions du Bugey, malgré l'opposition farouche des Dauphins et de leurs alliés les sires de Thoire-Villars possesseurs d'une partie de la Dombes et du Haut-Bugey. C'est pour opérer cette jonction, que le comte de Savoie n'hésita pas, en 1289, à échanger à Robert de Bourgogne, les châtelainies de Cuisery, Sergy et Savigny, situées à l'extrémité de ses possessions, contre le Revermont qu'il tenait des sires de Coligny. Par cet échange, la limite nord de la Bresse, fixée à l'embouchure de la Seille, se trouvait définitivement établie, puisqu'elle perdure encore en séparant la région Rhône-Alpes de la région Bourgogne.

Cette limite, pour bien datée qu'elle soit, et née d'une opportunité politique correspond pourtant à une limite humaine bien antérieure. Mais ce problème n'a pas encore été élucidé totalement. Le traité de Verdun de 843 fait déjà apparaître une enclave de la France sur la rive gauche de la Saône, correspondant à la Bresse louchannaise ou à l'arrondissement de Louhans actuel, dans le département de la Saône-et-Loire, et les spécialistes de la géographie historique pensent que cette enclave remonterait même aux peuples gaulois. Bresse bourguignonne et Bresse savoyarde étaient donc séparées avant l'arrivée de César en Gaule... L'ethnographe Gabriel Jeanton a montré que cette limite correspondait aussi à peu près à celle des toitures de tuiles creuses et de tuiles plates, à celle du droit écrit et du droit coutumier, ou encore du franco-provençal et de la langue d'oïl.

LE BRESSAN ET SA TERRE

Plutôt que l'histoire politique de la Bresse, il vaut mieux connaître la vie du Bressan lui-même pour comprendre la constitution et le fonctionnement de l'habitat bressan au cours des derniers siècles.

Précisons d'abord les caractéristiques du sol à l'aide des textes fournis par les contemporains eux-mêmes. Les différences locales étaient bien connues au début du XIX^e siècle : « Dans la partie septentrionale de la Bresse, le sol est composé d'une terre végétale grasse ayant presque partout de deux à trois ou quatre décimètres d'épaisseur. Elle exige beaucoup de travail, mais les récoltes y sont abondantes. La partie occidentale [la vallée de la Saône] est formée de terre légère et sablonneuse, mêlée de terre végétale. La culture y est facile et assez productive. Elle demande des temps humides et pluvieux. La partie méridionale [limitrophe de la Dombes] a peu de terre végétale ; c'est ordinairement une terre argileuse blanche qu'on laboure à peu de profondeur, et qui repose sur un sol graveleux et caillouteux, ou sur une couche de glaise épaisse et très compacte. Il faut dans cette partie, qui forme plus d'un tiers de la Bresse, beaucoup de travail, beaucoup d'engrais, et les récoltes y sont médiocres ; encore ne consistent-elles guère qu'en seigle et avoine »².

Le sol est donc moyennement fertile et sa production dépend essentiellement du travail fourni par l'agriculteur. La *Statistique générale de la France* de 1808 précise encore : « La section nord-ouest ou l'arrondissement de Bourg, qui comprend presque toute l'ancienne Bresse, constitue la meilleure partie du département. Quoiqu'elle renferme des terrains incultes, on peut dire que le sol en général y est bon, bien cultivé, et les terres presque toujours remplies dans un assez grand nombre de communes. La main de l'homme y seconde parfaitement la nature ; rien ne surpasse le travail des terres dans la presque totalité de cette section »³.

1. Jeanton, Duraffour, 1935, p. 8-12. Cette limite a été partiellement contestée par Pacaut, 2000, p. 11-34.

2. Bossi, 1809, p. 453.

3. *Id.*, p. 5.

Pour mieux connaître la vie agricole sur le terrain, on peut aussi faire appel à l'enquête de l'intendant Bouchu, au milieu du ^{xvii}e siècle⁴. Prenons l'exemple du petit village de Boissey « Pays de bois taillis sans forêt ni bois d'haute futaie, en plaine et vallon. Pays à froment, seigle et avoine, sans vignes. Fort peu de prés ». À Curtafond « Il y a des forêts dans la dite paroisse. La forêt de Saint-Martin qui est d'une lieue de tour, la forêt de Biolières⁵ et les bois de La Servinière, n'y ayant point de plaines ni de vignes. Il y croît du froment, du seigle et de l'avoine ».

Une autre enquête donne l'état des mêmes lieux quelques années avant la Révolution (vers 1785) : « Boissey est situé en plaine. Bons fonds communément ; il y a des bois, des prés, quelques étangs. L'on y sème principalement du froment. Les habitants commercent en bleds, betail et volailles grasses [...] Il y a mauvais chemins de communication ». À Condéssiat « Il y a bois et étangs qui n'occupent pas beaucoup d'espace. Le principal commerce est en froment, autres grains, volailles grasses et bétail ». Plus au nord, à Curciat « Il y a des bois, des prés. L'on y sème toutes sortes de grains. Les habitants engraisent le bétail et beaucoup de volailles. Ils sont aisés et font bien le commerce ». On constate donc un certain enrichissement, mais le Bressan du siècle de Louis XIV avait une nette propension à se montrer plus pauvre qu'il n'était : ses impôts en dépendaient. On aura noté aussi l'importance de l'élevage des volailles qui fait encore la richesse de certaines communes. Dans les grains évoqués, il faut inclure le maïs, cultivé en Bresse au moins depuis 1600, sous le nom de blé de Turquie, et qui a valu au Bressan, dit-on, son sobriquet de « Ventre Jaune ».

Pour connaître les techniques de cultures ancestrales et l'ambiance de l'époque, rien ne vaut aussi la lecture des milliers de baux ruraux conservés depuis le ^{xvii}e siècle dans les minutes notariales et qui constituent une documentation

incomparable : « Sera tenu bien et dneusement labourer et cultiver toutes les terres labourables de la dite grange, charrier les chaintres⁶ ez lieux requis, icelles terres fumer, semer de bonnes semens tant de gros que de menus bledz, les tenir closes les bledz y estantz, les cercier, moissonner, lier et charrier en lad. grange pour illec les battre et vanner, le tout à ses fraitz, sinon que led. sieur fournira annuellement deux hommes pour l'ayder à faire la récolte des gros bledz qui seront payés de leurs mesures⁷ par led. sieur, et de leurs escoussures⁸ sur le moaul⁹ commun, à raison de la treizième coupe, et tous les autres moissonneurs et escoussuriers en nombre suffisant seront fournis, payés et nourris par led. grangiers... Quant aux menus bledz, légumes et chenevesis¹⁰, la récolte en sera faicte annuellement par led. grangiers sans aulcung salaire, saufz des veyses, febves et orge dont les escoussures se lèveront sur le moaul commun à la forme devant dicte [...] ; les coupes du mareschal¹¹ se lèveront aussy sur le moaul commun... »¹².

On pourrait lire aussi les inventaires après décès, tout aussi nombreux, qui donnent par le détail l'ameublement et l'approvisionnement d'une ferme bressane.

LE MAITRE DES LIEUX
Sous l'humus du bocage, l'argile n'est pas loin, « aussi les chemins sont-ils impraticables, en hiver, et alors toutes les communications sont interceptées même entre des communes très rapprochées. La chaleur du soleil réduit en été cette terre spongieuse en une poussière très fine, ce qui rend les chemins désagréables dans cette saison, quoique d'ailleurs très praticables »¹³. Cette difficulté de communiquer, ne serait-ce que d'un village à l'autre, est peut-être une des raisons principales de la nature très dispersée de l'habitat. Le caractère du Bressan s'en est ressenti à son tour.

La *Statistique générale de la France* de 1808, brosse de ce personnage un portrait tout à fait évocateur et pittoresque, qui permettra à ceux qui découvriront la maison bressane d'y replacer en imagination les hôtes qui l'ont habitée pendant des siècles.

Après avoir évoqué le Dombiste miné par les fièvres au milieu de ses étangs insalubres, l'auteur poursuit : « Franchissons la petite rivière de Veyre, et nous trouvons enfin l'état de santé. Ici les visages se colorent ; on n'aperçoit plus ces rides fâcheuses qui défigurent l'habitant des pays marécageux ; les yeux, sans être vifs, n'indiquent point un état de souffrance, et, malgré sa lenteur, la démarche habituelle n'est point languissante ».

« Le Bressan doit ses formes arrondies à un tissu graisseux abondant plutôt qu'à la force de ses muscles [...] Il se livre avec lenteur, mais avec constance, aux travaux du corps ; il semble redouter davantage ceux de l'esprit ; son imagination, peu active, se promène lentement autour d'un cercle d'idées limitées. Attaché aux lieux qui l'ont vu naître, il ne visite presque jamais l'habitant des départements voisins : c'est dans son champ, qu'il cultive encore à la manière de ses pères, qu'il trouve le bonheur et l'univers ». Mais qu'on le fasse sortir de chez lui et il deviendra un soldat infatigable et intrépide, et l'auteur de citer l'exemple du célèbre général Joubert.

L'auteur poursuit avec le portrait de la Bressane : « Dans peu de pays, le sexe est aussi beau que dans cette partie de la Bresse. Les femmes, en général, y ont un air de fraîcheur qu'elles conservent jusque dans un âge très avancé. Elles ont la peau fine et délicate et un teint fleuri qu'elles ne doivent qu'à la nature. Elles ont souvent des formes parfaites que leur habillement et la manière de se coiffer font très bien ressortir [...] Elles travaillent peu la terre, et ne font d'autres ouvrages dans les champs que de sarcler lorsque la saison l'exige. Ainsi presque toujours renfermées dans le sein de leur ménage, où règne une très grande propreté, elles n'exposent pas leur teint à l'ardeur du soleil, ce qui est la cause de leur extrême blancheur »¹⁴.

Cet éloge est sans doute la meilleure invitation pour la découverte de la ferme bressane !

4. Bouchu, 1978, p. 65 et 185.

5. Ce toponyme indique la présence de bouleaux.

6. Les *chaintres* désignent des bandes de terrain, à l'extrémité des champs, dont on préleve la terre pour la répandre au milieu, de manière à assurer un bon drainage des terres.

7. Les « mesures » sont le salaire en nature des moissonneurs.

8. Les « escoussures » sont le salaire en nature des batteurs au fléau ou « escoussuriers ».

9. « Moaul » désigne le monceau ou tas, c'est-à-dire, ici, l'ensemble de la récolte avant partage.

10. Les *channvres* (male et femelle) destinés à la confection des cordages.

11. Les coupes du mareschal représentaient un pourcentage forfaitaire de la récolte que prélevait le *granger* pour l'entretien des outils en fer et le paiement du forgeron. On disait aussi les coupes de *farçage*.

12. Contrat de grangeage à Mantenay, c. de Saint-Tivier-de-Courtes, 1631, AD Ain, notaire Bon, 3 E 18885, fol. 124-125.

13. Bossi, 1808, p. 453.

14. *Ib.*, p. 294.

L'HABITAT RURAL EN BRESSE SAVOYARDE

par Agnès Bruno et Céline Chanas

L'architecture rurale bressane, intimement liée à son territoire, met en évidence les liens existant entre les ressources naturelles du sol et la capacité des bâtisseurs bressans à les utiliser. Pays d'habitat dispersé, la Bresse est aussi celui d'un habitat né de la terre et du bois.

Cet habitat indigène, adapté aux contraintes naturelles et à la gestion agropastorale du territoire, ne connaît que peu d'évolution au cours des siècles. Les bâtiments dont les formes sont issues du Moyen Âge se reproduisent au cours des siècles suivants sans évolution marquante. Cependant, la diversité des formes architecturales reflète les hiérarchies sociales du monde rural. De la rudimentaire « maison construite en une nuit » du paysan pauvre à la maison dite « haute et basse » des riches propriétaires fonciers, l'habitation marque l'aisance ou la pauvreté, la puissance ou la dépendance.

Le patrimoine rural bressan, protégé ou non, témoigne aujourd'hui de cette histoire multiséculaire. La campagne de datation des bois de charpente par l'analyse dendrochronologique menée par le conseil général de l'Ain depuis 1993, avec le laboratoire Archéolabs a révélé que les traces matérielles de cet habitat s'étendent principalement du XIV^e au XIX^e siècle. Fermes, manoirs, granges, *carronnières*, moulins ou pigeonniers illustrent la diversité de ce bâti.

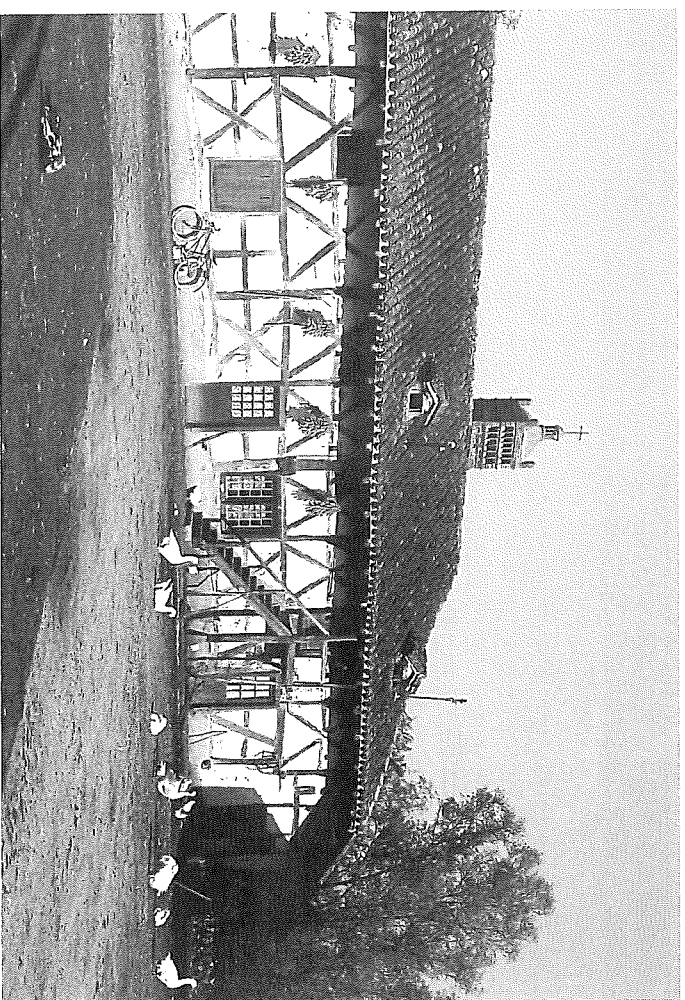
UN HABITAT, NÉ DE LA TERRE ET DU BOIS

Édifié par les populations indigènes sans références théoriques architecturales ou artistiques, le bâti rural bressan est le langage de bâtisseurs anonymes, maîtres d'œuvre d'une architecture

sans architecte, charpentiers, maçons-pisseurs ou simples aides. Dans une contrée privée de pierres, les Bressans ont mis en œuvre les ressources issues du sol bressan – terre et bois – conciliant ainsi deux principes chers à l'économie paysanne : construire à faible coût en utilisant les matériaux de proximité et profiter d'une main-d'œuvre abondante de paysans devenus bâtisseurs le temps d'un chantier.

L'utilisation du bois et de la terre, comme matériaux principaux du bâti a entraîné l'adoption d'une technique de construction aujourd'hui considérée comme typique de la Bresse, à savoir le pan de bois avec remplissage en torchis. Au XIX^e siècle, l'utilisation de la pierre, devenue plus accessible en raison de l'amélioration des voies de communication reliant Bourg-en-Bresse, Mâcon et la Bourgogne et des moyens de transport permettra de monter les soubassements de bâtiments en pisé, où la terre coffrée sera utilisée seule, sans recours au bois. En 1808, le préfet du département de l'Ain, Bossi, signale d'ailleurs cette mutation de technique dans la construction rurale bressane¹ : « les matériaux qui entrent dans la composition de ces bâtiments, sont le caillou ou silex, la brique, ou la pierre, liés avec chaux et sable par rangs alternatifs. On élève les fondations au dessus du sol jusqu'à 35 ou 40 centimètres. Sur ces murs, on construit le bâtiment en terre ou pizai... on se sert pour les toits de tuiles creuses et rouges... c'est ainsi qu'on construit dans la plaine les maisons rurales, les granges ou fermes des domaines... les granges anciennes sont en bois, clayonnage et torchis. Cette nature de construction, quoi qu'assez solide quant à la charpente, est de peu de durée pour l'intervalle que laissent les bois. Elle garantit beaucoup moins des intempéries que la construction en terre. Cette dernière a encore l'avantage d'être moins coûteuse depuis la cherté des bois... ».

L'utilisation du bois, ressource abondante au Moyen Âge, est toutefois conditionnée par les



Extrait du terrain environnant, la terre utilisée pour le remplissage des *trappans* en torchis donne lieu à la formation d'une mare ou servie, à proximité des bâtiments domestiques. Ferme du Souguy, Montrevel-en-Bresse, cl. G. Renaud, musées des Pays de l'Ain.

règles de la propriété foncière et des usages définis par les baux de fermage durant l'Ancien Régime. Les bois utilisés dans les constructions rurales proviennent des forêts de proximité. En Bresse, presque tous les domaines comptent des parcelles de feuillus de 2 à 3 hectares. Elles servent à l'approvisionnement en bois de chauffage, en bois d'œuvre et de charpente. Lors de la commande d'une construction, les propriétaires, le plus souvent de petits seigneurs locaux, indiquent les arbres à abattre au charpentier. C'est aussi la seule circonstance où ils autorisent les fermiers à utiliser les troncs pour la réparation des bâtiments de ferme, ou leur extension. Le chêne, matériau dur et résistant, est considéré comme le bois le plus adapté aux usages de

la construction. Il supporte de lourdes charges et permet de plus longues portées, grâce à sa large section due à son exploitation en haute futaie. Cette essence reste la plus répandue dans la construction bressane à pans de bois. D'anciennes portions de forêts perdurent sur la partie du sud-est de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse, notamment l'actuelle forêt domaniale de Seillon. Le peuplier, bois tendre ou blanc, plus abondant dans le Val de Saône, est également utilisé. Facile à travailler, il présente peu de résistance à l'humidité, d'où son emploi pour les charpentes des combles abrités ou des communs. Si l'ossature en pan de bois exige des bois résistants, de longue portée, il en va tout autrement de la structure en clayonnage, qui nécessite des bois

1. Bossi, 1808, p. 306.

souples employés verts – saule, aulne, verne, bourdaïne ou noisetier – abondants dans les zones humides.

La présence de mares ou *serves* dans la plupart des domaines ou fermes de Bresse témoigne du travail d'extraction de la terre dans le terrain environnant, excavation rapidement comblée par les eaux pluviales et la montée des eaux de la nappe phréatique. La terre argileuse, utilisée seule ou mélangée à de la paille hachée ou à du crin est appliquée en couches épaisses sur la structure de bois souple, dite « clayonnage », montée entre les pans de bois. Mélangée à du sable, du gravier et du limon, elle peut également être coffrée, dans le cas des bâtiments construits en pisé. De sa composition et de son taux d'humidité, savoir-faire dévolu par les bâtisseurs, dépend largement la résistance du bâtiment qui sera construit. Une terre trop humide entraînera au séchage un risque de retrait, dit « coup de sabre ».

Trop de graveurs dans la composition de la terre donnent lieu à formation de petits trous, dits « nids d'abeilles », du fait de la structure trop granuleuse de la terre, difficile à compacter.

Terre et bois ne sont pas pour autant les seuls facteurs déterminants de cet habitat. Les caractéristiques du bâti répondent également à des logiques d'organisation spatiale ou socio-économiques.

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI :

IMPLANTATION, ORIENTATION, COUVERTURES, CHEMINÉES

L'habitat rural bressan présente des caractéristiques communes à la plupart des bâtiments, mises en évidence dès le début du ^{xx}e siècle par le célèbre ethnographe Gabriel Jeanton, dans son ouvrage *L'habitation paysanne en Bresse*².

Au cœur du bocage,

un habitat structuré en hameaux

Cet habitat se caractérise par une implantation dispersée. Tandis que les bourgs, groupés autour des églises rassemblent les structures admini-

stratives et religieuses, les fermes isolées, situées sur les points hauts du bocage environnant s'organisent en hameaux. Le groupement de l'habitat en hameaux n'a pas pour autant pour corollaire l'étroite imbrication des différents bâtiments entre eux. Bien au contraire, l'indépendance des bâtiments les uns des autres est la règle, avec la notion de domaine, entité de production autonome se suffisant à elle-même. Les hameaux forment ainsi un ensemble de constructions au maillage assez lâche. Le choix de construire sur des points hauts, révélé par la toponymie des villages bressans (Montrevel, Montjouvant, Montalbord, Montfalcon, etc.) s'explique par le souci d'éviter les zones humides et marécageuses³. Aujourd'hui, des implantations du bâti parfois mal maîtrisées perturbent ce paysage créant un effet de mitige, où les constructions ne sont plus groupées mais dispersées sans référence à la structure du hameau.

Prix-faits et bâtiments

« levables de dessus leurs fonds »

Le bâti rural bressan fait l'objet de particularités constructives, relatées dans les textes anciens : le possible démontage et déplacement des structures en pan de bois, ainsi que les maisons construites en une nuit. Ces bâtiments démontables, dits « levables de dessus leurs fonds » sont, en effet, sans fondation. Leurs structures, réalisées à partir d'assemblages simples et assises seulement sur un soubassement, autorisent ces transferts. Le bois devient rare et cher en Bresse, dès le ^{xvii}e siècle. Son usage est sévèrement réglementé, sa valeur marchande reconnue au point que des billes de bois et pièces équarries s'inscrivent dans la dot des jeunes bressanes. On pallie les difficultés d'approvisionnement, en ayant recours fréquemment au réemploi de bois ancien. Dans les archives, les prix-faits des ^{xvii}e et ^{xviii}e siècles⁴, passés entre charpentiers et seigneurs, mentionnent clairement les conditions de déplacement de bâtiments entiers. Les motifs de ces transferts

sont divers : modifier au sein même d'une exploitation la disposition d'un bâtiment, ou encore changer totalement son affectation en l'intégrant à ceux d'une exploitation existante. Dans les successions, au gré des partages, un bâtiment pouvait être morcelé par « traits » ou travaées entre les divers héritiers : la maison de bois est alors dotée d'un statut de bien meuble. Un transfert pouvait se faire entre deux lieux distants de plusieurs kilomètres !

Les maisons construites en une nuit dont la présence a pu être attestée dans plusieurs communes de Bresse jusqu'au début du ^{xx}e siècle, sont les formes les plus marginales et rudimentaires de l'habitat rural bressan. Suivant une tradition ancestrale signalée d'ailleurs dans d'autres régions de France et d'Europe, il était tacitement admis que « quiconque bâtissait une maison sur une friche communale avait la jouissance des murs et du terrain attenant, à la condition toutefois qu'elle fut achevée en une nuit et qu'au matin la porte ferme et la cheminée fume ». Pour les plus pauvres c'était un toit pour survivre, pour des jeunes gens en rupture avec leur famille, c'était une alternative pour gagner leur autonomie. La préparation des matériaux, terre, branchages, la préfabrication des pièces de charpente par le candidat propriétaire se faisait discrètement. La collaboration de laboureurs voisins rendait possible la réalisation de ces abris précaires couverts de chaume, qui tenaient plus de la hutte que d'une véritable habitation. C'est par une longue nuit d'hiver et de pleine lune que s'effectuait leur édification...

La façade principale offerte au soleil levant

Outre ces particularités d'ordre constructif, le bâti bressan présente des caractéristiques de forme et d'implantation bien spécifiques. L'orientation des bâtiments est déterminée principalement par un souci d'adaptation aux contraintes climatiques et d'usage des différents lieux du bâti. Ainsi, les constructions sont généralement

basses et allongées, afin de réduire la prise aux intempéries ; la façade principale s'ouvre au soleil levant, à l'est, si bien que les pigmons les plus étroits au nord et au sud n'offrent qu'une prise réduite au vent de pluie ou à la bise. L'analyse du cadastre de la commune de Saint-Cyr-sur-Menthon⁵ confirme que cette orientation est quasiment constante dans ce village et plus généralement en Bresse.

Les couvertures – toitures et cheminées – peuvent être enfin considérées comme la caractéristique majeure de l'habitat rural bressan. Les vues aériennes actuelles de la Bresse savoyarde mettent en évidence le caractère imposant des couvertures. Les toits à quatre pans présentent des pentes assez douces, d'environ 25 %, à la différence des toits de Bresse bourguignonne, beaucoup plus pentus. En raison du caractère allongé du bâtiment, deux pans (ceux des façades est et ouest) présentent de grandes surfaces, les autres étant de dimensions plus modestes. Les tuiles utilisées, de fabrication artisanale jusqu'au début du ^{xx}e siècle, sont en terre cuite et creuses. Appelées également tuiles canal ou romaines, ces tuiles utilisées sur tout le pourtour méditerranéen sont simplement posées sur la charpente, facilitant ainsi l'aération des greniers et la protection des grains.

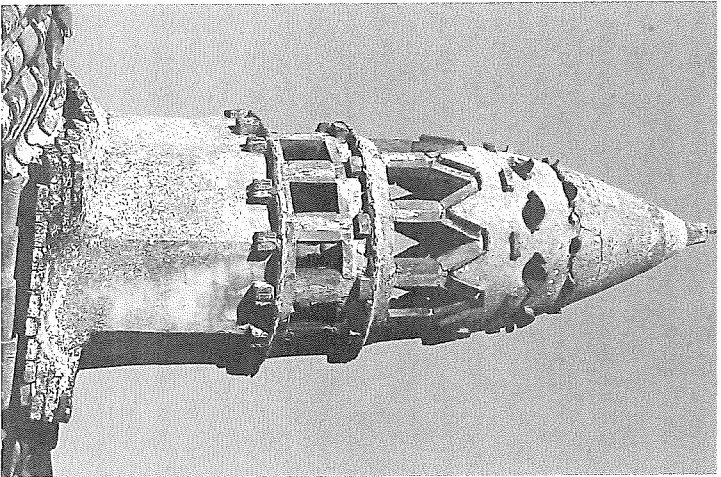
Sur ces toitures s'élevaient de curieuses cheminées, dites « sarrasines », qui symbolisent à elles seules l'habitat traditionnel bressan. On ne les retrouve pourtant que dans les fermes, ces cheminées étant l'association d'un mode de chauffage fort archaïque – le foyer chauffant au large – et d'une souche de cheminée ouvragée, également dénommée mitre décorative. La combinaison des deux

2. Jeanton, Duraffour, 1935.

3. *Ibid.*, p. 33.

4. Cattin, 1987.

5. Cadastre, sections B1 et B2, c. de Saint-Cyr-sur-Menthon, 1835, AD Ain.



Cette mitre de cheminée sarrasine, en carrons enduits, de type polygonal à deux étages, fait partie des trente-deux mitres encore existantes en Bresse, qui symbolisent l'habitat rural traditionnel. Elle a été classée avec sa toiture par arrêté du 22 novembre 1930. Lieu-dit Le Colombier, Saint-Sulpice-en-Bresse, cl. J.-F. Basset, musées des Pays de l'Ain.

6. « Ces cheminées, qui étaient très nombreuses autrefois, furent d'abord, semble-t-il, les seules cheminées en usage en Bresse. On les comptait par dizaine de mille au début du XIX^e siècle. Il en existait encore des milliers en 1880. Il n'y en a plus guère que des centaines, dont à peine un cent seulement de complètes, c'est-à-dire possédant à la fois le foyer chauffant au large et la mitre décorée ».

7. Manoir de Malmont à Curciat-Dongalon, manoir de la Charme à Montrevault-en-Bresse.

éléments fonde l'originalité de la cheminée sarrasine : le foyer ouvert et la mitre ouvragée. L'aire du foyer occupe 12 à 16 mètres carrés dans la *maison chauffure* et la hotte pyramidale, éditée en pan de bois et torchis, se termine sur le toit par la mitre en brique, parée sur plusieurs niveaux de reliefs et d'ouvertures variés. Marque de dévotion avec sa croix en fer forgé, elle symbolise surtout la puissance et l'opulence du propriétaire du domaine et le souci de protection divine du foyer. Plutôt nommée « grande cheminée », « cheminée chauffant au large » ou « cheminée à la mode de Bresse » par les paysans et les notaires chargés des inventaires après décès, elle est baptisée sarrasine – au sens d'étrangère au monde chrétien – par des érudits locaux de la fin du XVIII^e siècle intrigués par la silhouette souvent exotique de la mitre. Il est désormais admis que la cheminée sarrasine est une particularité locale remontant au bas Moyen Âge et non une mode implantée par des peuplades orientales ayant parcouru nos régions à une époque reculée. Diffusées sur la seule Bresse savoyarde et plus particulièrement dans la Sierrie de Bâgé, ancienne capitale de la Bresse, les cheminées sarrasines regroupent une typologie de formes très variées. Carrée, en reliquaire, polygonale, elles prennent l'allure d'un clocheton ou d'un minaret... Des mesures de protection tardives n'ont pu empêcher la disparition d'une majorité d'entre elles⁶. Trente-deux exemplaires originaux subsistent aujourd'hui. Ils sont, comme ailleurs les donjons ou les châteaux d'eau, des repères identitaires fortement implantés dans le paysage.

DES BÂTIMENTS REFLÈTS DE L'ORGANISATION SOCIALE RURALE BRESSAINE : VIE DOMESTIQUE, PRODUCTION AGRICOLE ET ARTISANALE

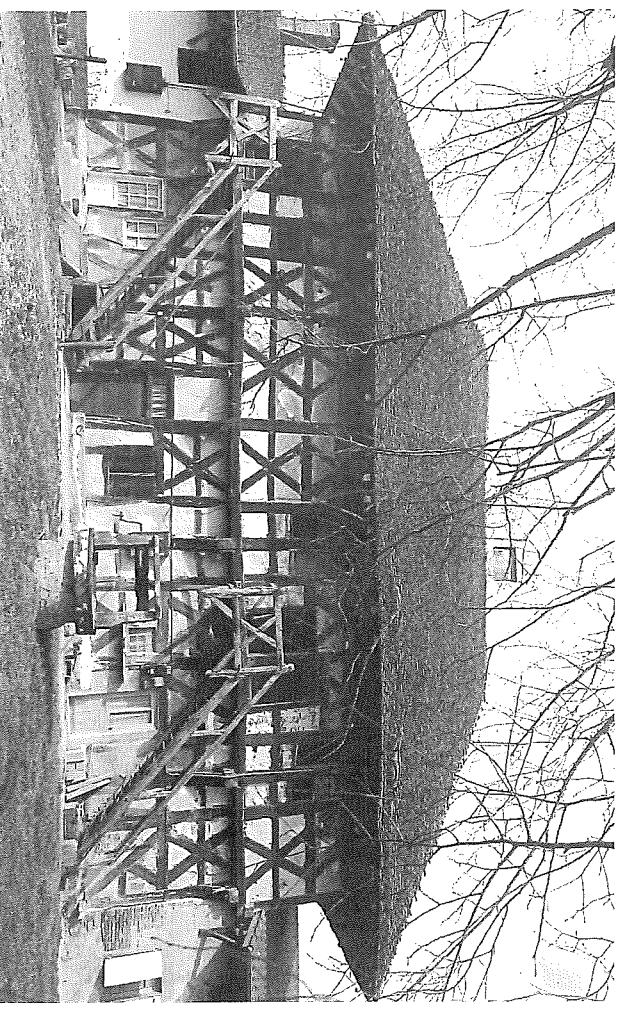
L'analyse de la diversité des formes et usages du bâti rural bressan permet de distinguer trois types de bâtiments : ceux destinés uniquement à la

production ou à l'habitat, et ceux pour lesquels la fonction est mixte, mêlant habitat et production. Par ailleurs, cette diversité reflète l'organisation de la société rurale et la place respective de l'artisanat, de la paysannerie et de la petite noblesse.

Le bâti, miroir des hiérarchies sociales

Les maisons dites « hautes et basses », appelées de façon plus courante manoirs, illustrent la volonté d'élévation dans les hiérarchies sociales et sont à la rencontre des traditions terriennes et de l'habitat noble. Se dégageant du modèle de la maison paysanne tout en utilisant ses principes constructifs et ses matériaux, les manoirs bressans associent les traditions terriennes à celles de l'habitat noble. Ils illustrent un art de la charpenterie bressane à son apogée mis au service des ambitions de la petite noblesse rurale. Ce type d'habitation, dite maison « haute et basse » ou étage, s'inspire de la maison urbaine. Elle intègre un véritable

étage habité, souvent en encorbellement, percé de vastes ouvertures à meneaux et traverses. C'est précisément dans cet usage de pièces d'habitation chauffées en élévation que le manoir se différencie de l'habitat paysan. Ce dernier ne présente qu'une occupation exclusive du rez-de-chaussée, l'étage sous comble n'étant qu'un grenier. L'implantation des manoirs n'est pas anodine : on privilégie les terrains hauts pour cet édifice résidentiel qui se dégage toujours très nettement de ses annexes. La notoriété rurale du manoir se lit dans la justesse des proportions et l'élégance du corps du logis même s'il reste de bois, parfois hourdis de brique. Le charpentier apporte un soin particulier à l'agencement des pans des façades⁷. D'étroites travées verticales se juxtaposent, les effets décoratifs des croisillons se multiplient et l'escalier disparaît des façades pour devenir intérieur et central : tout se conjugue pour donner une impression d'élévation et d'aisance.



Manoir de Malmont, Curciat-Dongalon, cl. G. Alves, musées des Pays de l'Ain.

Les bâtiments ruraux, où les fonctions d'habitat et de production sont intimement liées, sont ceux de l'exploitation agricole : vaste domaine, ferme, petit grangeon ou simple locaterie... Les différences de taille, de superficie des bâtiments et des terres, et la toponymie révèlent des modes de faire-valoir distincts ainsi qu'une hiérarchie de la paysannerie. Les granges en métrayage, souvent dépendantes d'anciennes abbayes ou de seigneuries – Grange des Carrons à Saint-Cyr-sur-Menthon, Grange de Cossiat à Saint-Didier d'Aussiat, etc. – étaient les moins nombreuses en Bresse, les exploitations étant traditionnellement gérées en fermage.

Les domaines peuvent être considérés comme le lien hiérarchique entre ferme et maison noble. Ils témoignent d'implantations humaines anciennes, héritage des antiques villas romaines, d'anciens fiefs seigneuriaux ou de possessions monastiques. Vastes exploitations de 30 à plus de 60 hectares, elles assurent la vie des seigneurs locaux sous l'Ancien Régime. Elles deviennent plus tard sources de revenus fonciers pour les bourgeois citadins. Véritables petites communautés agricoles « comptant jusqu'à une douzaine de paires de bras », elles garantissent un confortable niveau de vie à leurs fermiers. Les bâtiments se signalent dans le paysage par un enclos entouré de haies brise-vent et bordé de fossés de drainage.

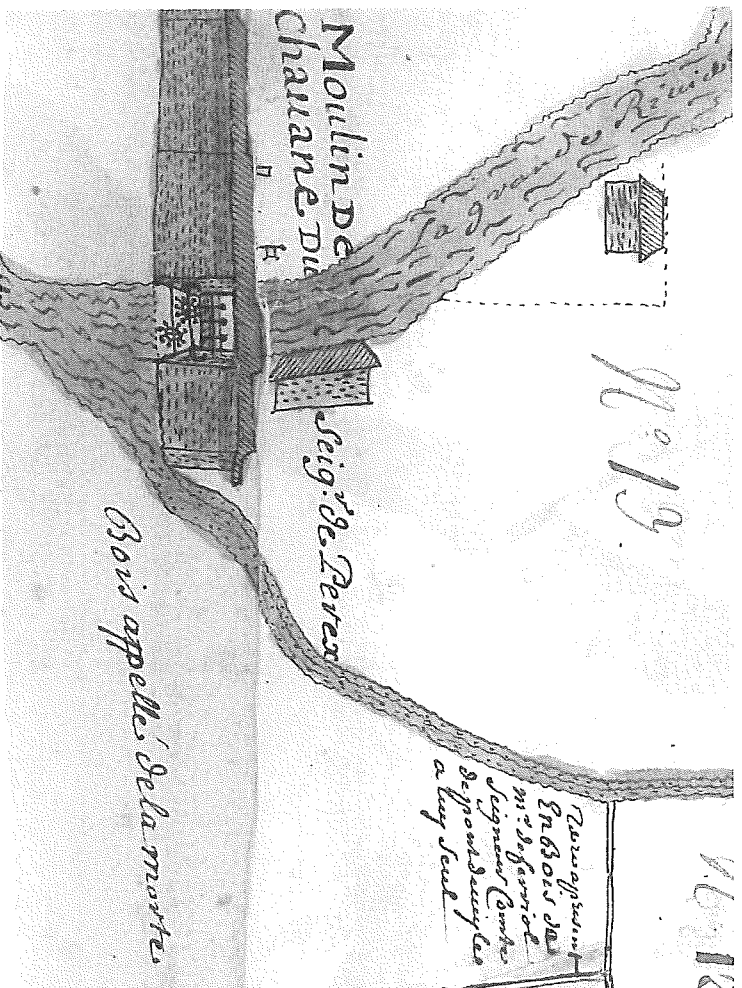
Selon l'organisation ancienne et quasi systématique, la vie agricole s'opère autour de trois types de bâtiments : la cellule domestique dans la maison, la cellule de production dans la grange-remise et le « fenil* » pour le cheptel mort ou vivant dans les étables ou *buges*. L'orientation parallèle de ces bâtiments est la plus commune. À l'écart le four, auquel s'ajoutent les sous pour les porcs et le poulailler, est volontairement tenu éloigné de l'habitat des hommes pour prévenir tous risques d'incendie. La partie méridionale de la Bresse et le Val de Saône bénéficient

de l'influence mâconnaise qui apparaît dans l'implantation des bâtiments autour d'une cour presque fermée. Le plan « en court » est le plus souvent adopté pour de grandes fermes, comme c'est le cas au domaine des Planons. La construction prend en compte les principes simples de circulation des hommes et des bêtes, de protection contre les intempéries et les vents dominants : bise qui amène le froid et vent du sud qui porte la pluie.

L'ampleur des greniers au-dessus des bâtiments domestiques, la multiplication des granges, remises et étables signalent l'abondance. L'accès par un *passou** ou un portail annonce les plus belles constructions. Les codes de la distinction sociale se lisent dans la hiérarchisation et la taille des bâtiments, la qualité d'exécution du bâti. Dès que le bâtiment gagne en importance, les simples avancées de toit sont remplacées par des galeries de circulation et de stockage – les *aitres* – soutenues par des poteaux de bois. Le vocabulaire architectural intègre des effets décoratifs. Ainsi, au domaine des Planons, les poteaux chanfreinés des arcades et le fenestrage raffiné à meneau et traverse jouent un rôle ostentatoire manifeste. À la ferme de la Forêt sur la commune de Saint-Trivier-de-Courtes, la richesse se lit au travers de la galerie en encorbellement et la balustrade, rythmée de croisillons de bois réguliers.

Production, bâtiments, privilèges

Toujours présent dans les zones de cultures céréalières, les pigeonniers occupent une place à part dans l'économie rurale. L'élevage des pigeons procurait un aliment de choix et assurait aussi un complément de revenus : la fiente des volatiles, la colombine, constituait un excellent fumier dont la vente était particulièrement lucrative. Au-delà de son rôle économique, le pigeonnier a longtemps symbolisé le pouvoir et la richesse. Du Moyen Âge à la Révolution



« Cartes et plans généraux de plusieurs rentes A Grièges fait par [...] commissaire à Pont-de-Veyle en 1736-1737-1738 », détail. Ce document du XVIII^e siècle témoigne de l'implantation sur les rivières de Bresse de moulins « sur pont » ainsi que des installations de dérivation des cours d'eau. Commune de Grièges, tous droits réservés.

française de 1789, le privilège qui s'y rattache, ou « droit de colombier », reste dans la plupart des régions de France l'apanage des seigneurs hauts justiciers et du clergé. Le nombre de colombiers est proportionnel à l'importance des possessions foncières de son propriétaire. Au moins un pigeonnier se rattache à chaque manoir et grosse ferme⁸ ; les grands châteaux en comptent plusieurs. Après la Révolution, chaque citoyen est libre d'édifier un pigeonnier. Dans les campagnes se multiplient alors ces édifices qui deviennent emblématiques de l'accession des classes paysannes à la propriété. Au domaine des Planons, dans les baux de 1730 et de 1742, est mentionnée la présence d'« un colombier garni de trente paires de pigeons et de cent quarante cinq

paniers... ». Ce bâtiment, aujourd'hui disparu, était sans doute une construction voisine mais indépendante des communs. Nous illustrerons notre propos sur le patrimoine de production par deux exemples, celui des *tuleries-carronières* et des moulins. Ces derniers sont des bâtiments construits pour des industries de transformation utilisant l'eau comme force motrice. L'implantation de moulins céréaliers le long des rivières de Bresse (Veyle, Reyssouze, etc.) et leur développement vont de pair avec

8. Citons parmi les pigeonniers de Bresse : le pigeonnier sur colonnes du Moulin Grand à Saint-Jean-sur-Veyle ; le pigeonnier massif de Perrex ; la Balmondière à Saint-André d'Huiriat.



Plan cadastral napoléonien.
Le cadastre du hameau de la Muliatière permet une lecture très précise du paysage bressan au début du XIX^e siècle : noms de lieux-dits, de parcelles (Le Planon, le Pré de maison, etc.), dispersion de l'habitat, multiplicité des petits champs « en lanière », réseau de chemins vicinaux...
Commune de Saint-Cyr-sur-Menthon, 1835, Coll. Archives départementales de l'Ain, tous droits réservés.

l'extension des surfaces cultivées et les mutations de l'espace agricole, même si le droit de banalité sous l'Ancien Régime fait du moulin un privilège seigneurial⁹. Le plan du moulin type bressan découle de la configuration paysagère : dans un pays de plaine, l'implantation d'un moulin nécessite souvent un aménagement du cours d'eau, par la création de bras de dérivation ou la consolidation des berges. Le plus souvent, les bâtiments sont établis en pont sur la rivière¹⁰ mais reprennent sensiblement les mêmes caractéristiques architecturales que les autres bâtiments ruraux. Les moulins bressans se distinguent par leurs trois paires de meules – moulin à blanc

9. Patrimoine des pays de l'Ain, 2001. Ouvrage entièrement consacré aux moulins.
10. Moulins de Servignat, Veyriat à Lescheroux, Moulin Grand à Saint-Jean-sur-Veyle.

pour le blé froment, moulin à tout pour les grains du bétail, moulin de pôt pour le maïs – et la présence d'un battoir à chanvre et à trèfle. Quarante-neuf moulins sont aujourd'hui recensés sur la Veyle, vingt-neuf sur la Reyssouze.

Quant aux *tuleries-carronnières*, leur implantation dans les campagnes répond à la nécessaire transformation du matériau – la terre – à proximité de son lieu d'extraction et son utilisation locale dans la construction. Leur activité, dont l'essor se situe au début du XIX^e siècle décline dans la première moitié du XX^e siècle, devant la concurrence des usines de tuiles mécaniques. Les *tuleries-carronnières* fabriquaient en effet briques, *carrons*, tuiles utilisées à tous les stades de la construction : pour monter les soubassements, renforcer les angles, remplir les *trappans**, dallier les sols, couvrir les charpentes... Leur activité s'épanouit de pair avec l'amélioration du niveau de confort des habitations : remplacement des toits de chaume par de la tuile, pavement des sols jusque-là en terre battue, substitution du torchis par un remplissage en *carrons*. La spécificité de ces bâtiments tient aux différentes étapes de ce lieu de production : aire de battage de la terre, halle très basse bien ventilée pour le séchage, four pour la cuisson. Les *carronnières* les mieux conservées se trouvent aujourd'hui en Bresse bourguignonne, comme celle de Varennes-Saint-Sauveur.

Ce rapide aperçu de la construction rurale bressane est une invitation à emprunter les routes et *chaintres* de la Bresse bocagère, pour découvrir ce patrimoine riche et diffus. Fermes, manoirs, pigeonniers ou moulins, taches brunes ou rougêtrées dans un paysage verdoyant incitent le visiteur à découvrir un paysage humanisé mais encore trop largement méconnu, où une histoire pluriséculaire a laissé de nombreuses traces matérielles, à protéger, sauvegarder et à mettre en valeur.

LE HAMEAU DE LA MULATIÈRE À SAINT-CYR-SUR-MENTHON : ILLUSTRATION D'UNE IMPLANTATION DU BÂTI RURAL BRESSAN
Celuci-ci donne un aperçu représentatif des caractéristiques de l'habitat rural bressan.
En 1784, quatre-vingt-trois feux ou foyers composent la paroisse de Saint-Cyr-sur-Menthon. Le fief de la Muliatière ou Mliatière abrite laboroureux et artisans vivant autour de l'antique château de bois et de brique détruit sans doute par le feu peu après 1769. Des nombreuses fermes composant alors le hameau subsistent aujourd'hui trois ensembles, classés au titre des monuments historiques : le domaine des Planons, la ferme du Clou (parfois nommée Grange du Clou) et la Grange des Carrons.



Le domaine des Planons.
Cet ensemble architectural, composé de cinq corps de bâtiments a été classé monument historique en 1938. Il accueille aujourd'hui le pôle Bresse des musées des Pays de l'Ain, Saint-Cyr-sur-Menthon, ci. J.-F. Basset, musées des Pays de l'Ain.

La configuration actuelle des lieux (cf. photographie aérienne), complétée par une analyse du cadastre napoléonien reflète la conception d'un habitat dispersé, mais ce pendant regroupé sur les points hauts du paysage. L'histoire de ces différents bâtiments existants est relativement bien connue grâce aux nombreux documents d'archives, notamment les minutes notariées des inventaires après décès et les contrats de fermage. Elle montre la coexistence entre des modes de faire-valoir directs et indirects – fermage, métayage. Les analyses dendrochronologiques menées sur ces différents bâtiments font état d'une ancienneté du bâti qui s'étend de la fin du XV^e au XIX^e siècle.

Ainsi, le domaine des Planons est tout à fait représentatif de l'évolution de la construction rurale du XV^e siècle à nos jours. Les bâtiments domestiques, les granges et remises sont construits en pan de bois avec remplissage en torchis, et parfois en *carrons*; les communs – écuries, étables, soues, poulailler, four – sont quant à eux postérieurs et édifiés en pisé sur un soubassement en pierre rappelant par là, la proximité du Val de Saône et les facilités d'approvisionnement en matériau. L'ensemble des bâtiments s'ordonne autour d'une cour carrée, auquel on accède par le *passou* et présente les caractéristiques classiques de l'habitat rural bressan : façade principale à l'est et galeries sous arcades, vastes couvertures à quatre pans en tuiles canal, foyer chauffant au large et mitre décorative octogonale.

Habité de 1490 jusqu'en 1992, exploité jusqu'en 1984, le domaine des Planons a été classé monument historique en 1938; il a fait l'objet d'une restauration exemplaire entre 1992 et 1995, respectant les matériaux et savoir-faire traditionnels. Il accueille aujourd'hui le pôle Bresse des musées des Pays de l'Ain, musée de société mettant en valeur le patrimoine ethnologique du pays de Bresse, notamment sous l'angle des rapports de l'homme à la nature, au territoire et à l'alimentation.

L'HABITAT BRESSAN : MATÉRIAUX ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

par Éric Pallot

Deux types d'habitat rural se rencontrent dans la Bresse¹ : les fermes, bâtiments longs et bas d'habitation et d'exploitation, et les maisons hautes ou manoirs plus massés et à étage.

MODE DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX EMPLOYÉS

La construction en pan de bois caractérise de manière systématique, l'habitat bressan. C'est un art maîtrisé, assez différent des autres types de construction en pan de bois, qui ne fait appel qu'à un seul corps d'état : le maçon bressan. Celui-ci réalise aussi bien la structure que la couverture, et le peu de maçonnerie que cet habitat demande. Il revient par contre souvent au paysan lui-même de réaliser les remplissages.

Structure porteuse en pan de bois

Celle-ci est exclusivement réalisée en bois de chêne issu des bocages bressans. Datées pour les plus anciennes du XV^e siècle², ces structures ont perduré jusqu'au XIX^e siècle avec une production se raréfiant à partir du XVII^e siècle.

Souples, démontables et évolutives au gré des agrandissements des familles, ces structures convenaient par ailleurs parfaitement au sol bressan argileux et chargé d'eau qui réclamait des constructions pouvant se déformer sans risque de s'effondrer.

Bien qu'altérées par le temps et les intempéries, de tailles diverses, et souvent complexes en raison de leurs évolutions successives, ces structures sont de conception similaire.

Dénuée de fondation, la structure porteuse repose sur un soubassement ou *arazzi*³ constitué d'un muret bas en brique qui détermine l'implantation des façades et murs de refend séparatifs. Celui-ci permet au pan de bois de ne

pas être en contact direct avec l'humidité du sol. Les briques sont épaisses, cuites dans des briqueteries locales, les *carromières*, d'où l'appellation *carrons* qui les caractérise.

Le pan de bois est un quadrillage de pièces de bois constitué d'une sole, sablière horizontale de forte section (20 cm x 30 cm) reposant sur le soubassement sur laquelle s'assemble une série de poteaux, les *colmots*^{*}, également de forte section (20 cm x 20 cm).

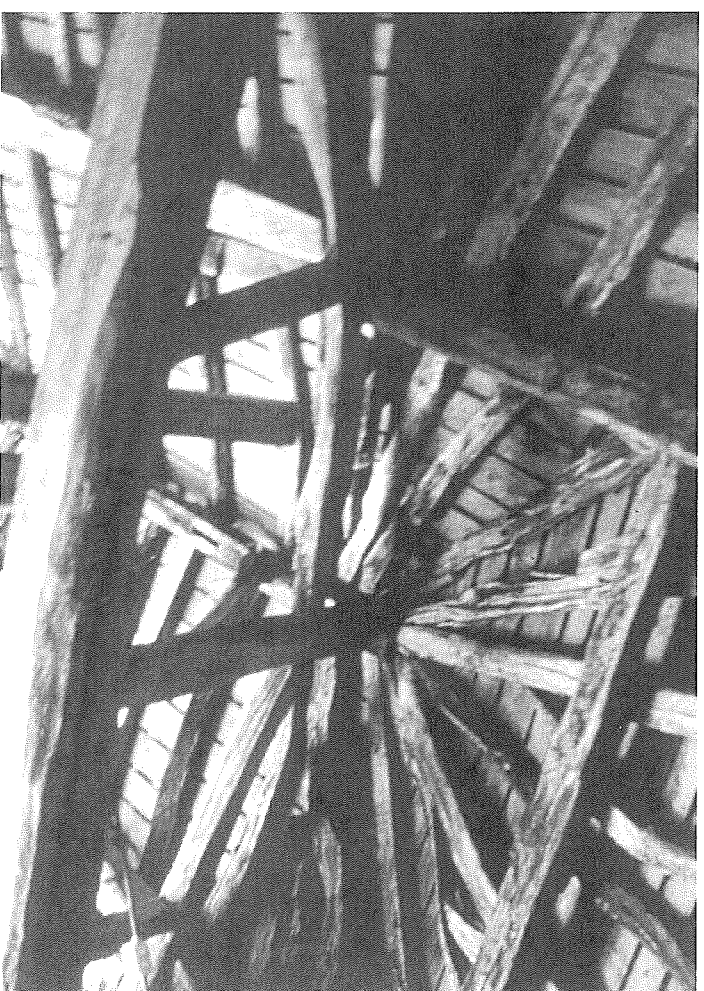
Ces *colmots* qui montent de fond pour les fermes, sont reliés en tête par une autre sablière horizontale, support de la charpente, et s'assemblent dans le plan transversal avec l'ossature de bois des refends intérieurs bâtis sur le même principe. Les entrails de la charpente relient en tête les sablières hautes et portent les solives transversales, supports des planchers. Dans cette trame de bois, une poutre de très grosse section, indépendante, signale la présence de la cheminée sarraisine³.

L'ensemble forme une série de portiques raidis selon le cas par deux ou trois niveaux de traverses horizontales, et contreventés par des pièces obliques, les écharpes. Celles-ci, simples ou en forme de croix de Saint-André, découpent les façades en divisions géométriques autostables, les *trappans*.

Ce découpage utilisant sur une même façade des écharpes simples ou complexes est l'occasion de signaler les parties nobles du bâtiment comme la *maison chauffure* et par le jeu décoratif qu'il engendre, l'opulence de son propriétaire. Fermant les *trappans*, le remplissage n'a plus alors qu'un rôle de clôture.

Dans les maisons hautes la structure en pan de bois est plus complexe. Si elle adopte le même principe constructif, la structure est alors composée de deux hauteurs de poteaux en raison de la plus grande élévation de la maison.

Pour permettre à la fois les assemblages horizontaux et verticaux au droit du plancher intermédiaire



Charpente de groupe, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.

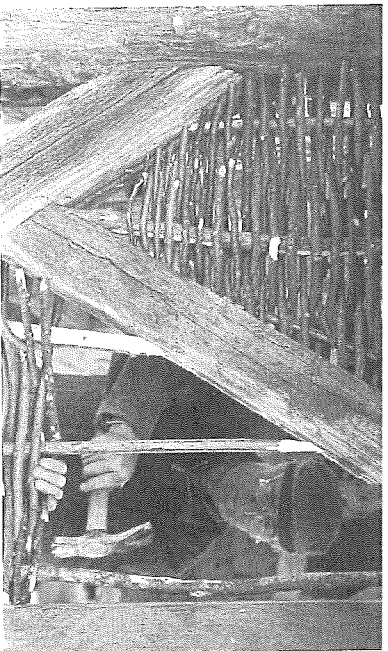
ainsi que la protection des parties basses, l'étage est en encorbellement.

Dans ce type de maison, eu égard à la qualité de son propriétaire, les contreventements sont presque exclusivement réalisés en croix de Saint-André, mais l'on constate une grande diversité dans la forme et le dimensionnement de ceux-ci, divisant l'étage souvent en deux ou trois parties.

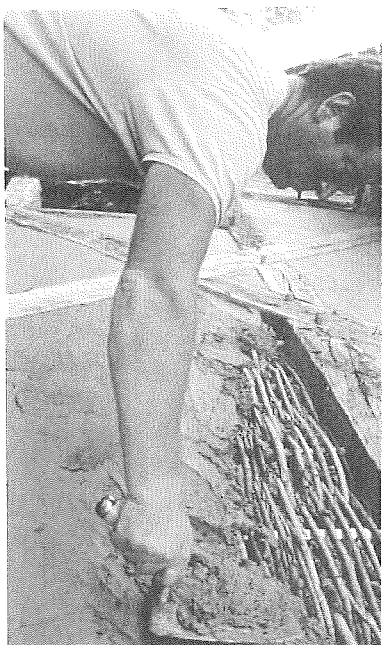
Ces structures bâties exclusivement en chêne de fortes sections, à l'apparence extérieure toujours très soignée, sont obtenues par une taille ajustée et un sciage régulier. Elles sont réalisées simplement avec des assemblages simples à tenon et mortaise chevillés, les soles étant aboutées à trait de Jupiter. Celle-ci sont régulièrement protégées des attaques des intempéries et des insectes parasites par un badigeonnage à la chaux.

S'adaptant parfaitement à la souplesse et la mobilité de l'habitat bressan, elles offrent également la possibilité de recherches esthétiques évidentes par la diversité de la forme des *trappans*, de leur contreventement et des liens qui unissent poteaux et traverses.

1. Jeanton, Duraifour, 1935.
2. Datation réalisée par dendrochronologie à l'initiative du conseil général de l'Ain par le laboratoire Archéolabs à Saint-Bonnet-de-Chavagne.
La datation précise de ces structures reste difficile dans la mesure où l'histoire montre qu'elles étaient souvent réemployées. L'observation visuelle des bois, de leurs assemblages doit donc aller de pair avec la datation scientifique.
3. Cette poutre portant de façade à façade supporte la hotte pyramidale de la cheminée.



Reconstitution du clayonnage d'un *trappan*, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.



Application du torchis sur le clayonnage, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.



Trappan et son remplissage d'origine, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.

Charpentes

Prolongeant la structure verticale, la charpente des bâtiments bressans est généralement de conception simple. Elle se compose d'une série de fermes triangulées en chêne, à entrails reposant sur les *col/mots* des façades.

Sur les arbalétriers des fermes reposent des pannes, elles-mêmes supports de chevrons en chêne courant du faîtage à l'égout de la toiture.

L'originalité des charpentes est due à l'agencement des croupes des toitures, réalisées sans ferme ni pannes d'arêtières, par rayonnement des chevrons vers le faîtage.

Toujours très débordante, la charpente protège les façades. Le débord est obtenu au-delà des sablières par des consoles de chêne adossées aux façades (les *quatre de chiffre**) supportant une sablière d'égout et permettant une saillie de près de 1,50 mètre.

Dans les fermes de grande dimension comme celles des Planons, le débord est encore plus accentué.

4. Jeanton, 1924.

5. La terre nécessaire au torchis se trouve à assez faible profondeur. Malaxée à la main, elle doit garder toute son homogénéité en la faisant tomber d'une hauteur de bras.

6. Mise en eau, la mare a ses berges retenues par un tressage de baguettes de châtaignier.

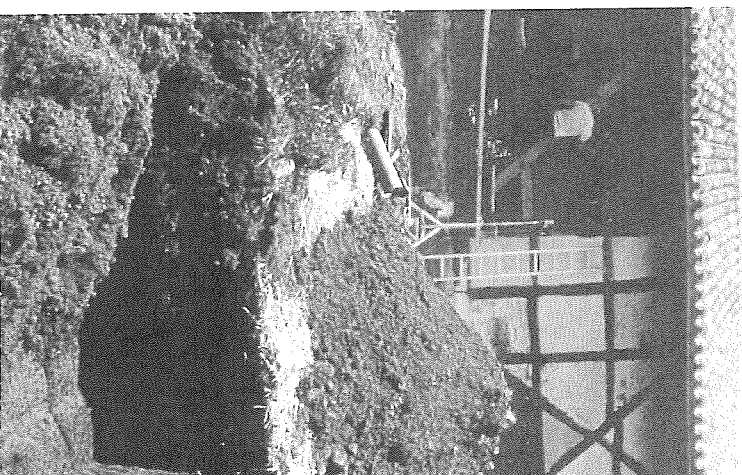
Il est alors à l'origine de véritables galeries de circulation doublant les façades par une seconde structure de bois plus arachnéenne et quelques fois fermées pour des usages de stockage ou de séchage. Ce sont les *âtres* ou *êtres* qui dans le cas de la ferme des Planons, sont si remarquables. Ces *âtres* protègent alors de manière très efficace les escaliers d'accès aux combles adossés aux façades, ou encore l'entrée de la cave, toujours ponctuelle et de taille réduite en Bresse, en raison de l'humidité des sols.

Toiture

Les toitures sont réalisées en tuiles creuses dans la Bresse savoyarde et en tuiles plates dans la Bresse bourguignonne.

Les tuiles creuses, fabriquées dans les *carromnières*, sont généralement posées sur un voligeage disjoint de chêne ou de châtaignier refendu appelé le *courte**, cloué sur les chevrons qui assure une parfaite ventilation de la sous face des tuiles.

Celles-ci de grande dimension sont posées à sec. La tuile de courant assurant l'écoulement des eaux est posée à faible recouvrement, calée sur le contre par des cassons de tuiles alors que la tuile de couvert est en rangs plus serrés. À l'égout, la tuile de courant est légèrement saillante, scellée de même que la tuile faîtière.



Mare, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.

Lucarnes ou *peutons*, saillants et couvrant les escaliers d'accès aux combles animent ces toitures basses et peu pentues dominées par la mitre décorée de la cheminée sarrasine. Celles-ci, comme le signale Gabriel Jeanton⁴, offrent des motifs décoratifs variés destinés également à signaler la notoriété de son propriétaire.

Remplissages

N'assurant qu'un rôle de fermeture, les remplissages des *trappans* de la structure en pan de bois sont traditionnellement réalisés en torchis jusqu'au XIX^e siècle ou celui-ci, difficile à mettre en œuvre, sera progressivement abandonné.

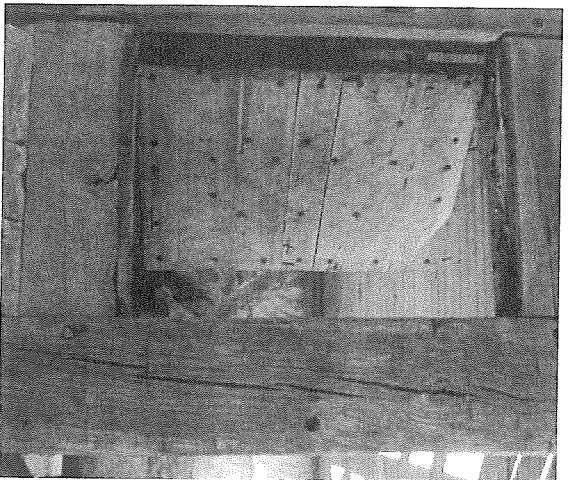
Pour l'utilisation traditionnelle du torchis, le *trappan* est rempli d'une véritable armature de bois, le clayonnage, constitué de baguettes de chêne fichées dans l'ossature sur lesquelles on réalise un tressage serré de bois vert tels que l'aune, la verne, le noisetier.

Sur ce tressage est jetée de part et d'autre du *trappan* une terre légèrement argileuse quelquefois armée de paille hachée ou de poils d'animaux, qui est fortement serrée⁵. Matériau extrait du site, cette terre est l'occasion du creusement de la mare qui accompagne toutes les fermes bressanes⁶. Après séchage, la terre est resserrée sur les *trappans*

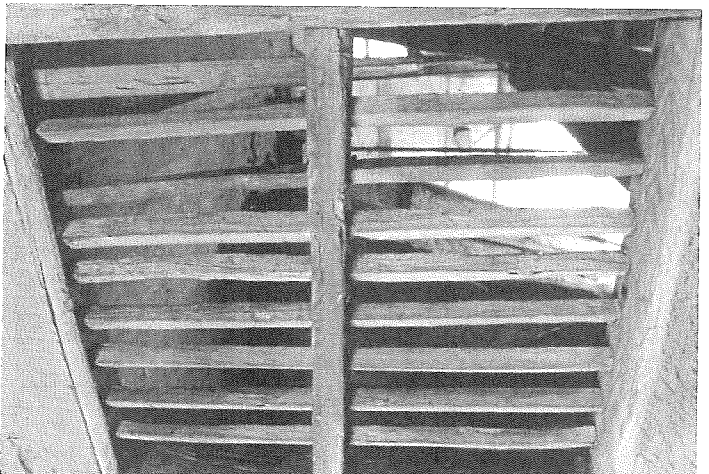
et calfeutrée si des fissures sont apparues. Elle est ensuite badigeonnée à la chaux comme le reste de l'ossature à pans de bois, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les murs étant blanchis à la chaux une fois par an, la veille de la fête paroissiale.

Au cours des ans les remplissages en torchis disparaîtront, remplacés par la brique, les carrons, matériaux jugés plus pérennes, puis par de la brique industrielle à la fin du XIX^e siècle enfin par d'autres matériaux comme l'aggloméré de mâchefer ou encore de ciment.

Cette stratification du matériau de remplissage est intéressante du point de vue archéologique et ethnologique et témoigne de l'adaptation d'un habitat⁷ aux matériaux disponibles. Fort heureusement, les débords importants de toiture auront permis la conservation des remplissages originaux dont il convient de souligner par ailleurs la grande pérennité car lorsque l'armature bois tient encore, le remplissage peut être partiellement régénéré sans être totalement refait.



Fenêtre avec son volet, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. E. Pallot.



Barreaudage, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. E. Pallot.

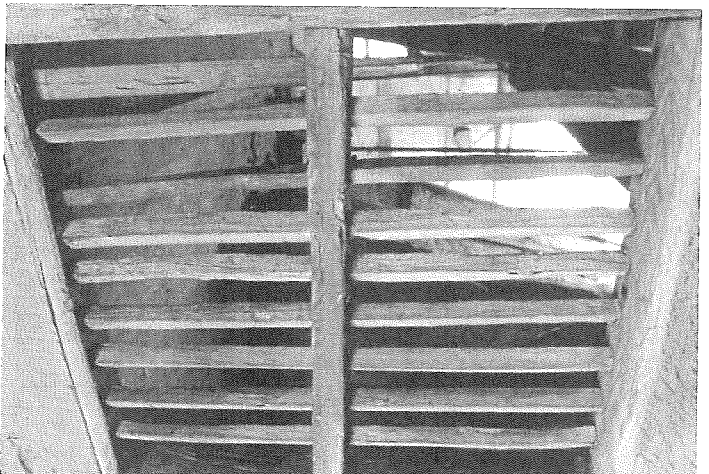
Percements

Dans les fermes bressanes, seules les façades est et ouest sont percées. Elles permettent une aération régulière des pièces par les vents dominants, d'autant qu'en raison de la structure en pan de bois, les baies sont la plupart du temps symétriques.

Portes et fenêtres sont de petites dimensions et l'atmosphère des pièces intérieures est assez sombre. Les portes basses, au seuil rehaussé par la continuité de la sole⁸ sont réalisées pour les parties habitables en planches de chêne croisées et cloutées, et pour les dépendances, en planches de chêne clouées sur barres et écharpes. Elles sont souvent en deux parties :

la partie supérieure ouverte permet l'aération alors que la partie basse fermée, condamne l'accès. Ferrages, loquets, clenches, verrous, valets en fer forgé équipent ces portes.

Les fenêtres, non garnies de verre à l'origine, sont fermées par des volets de bois intérieurs. Leurs formes dépendent de la structure du pan de bois, mais dans les fermes riches et les maisons hautes, les fenêtres sont groupées adoptant la forme de baies à meneaux et traverses. Dans le cas des maisons hautes, elles sont de plus, systématiquement, au nombre de trois par façades. Sous combles et dans les espaces de réserves, les baies sont de surcroît défendues par un barreaudage de chêne vertical posé sur l'angle fiché dans la structure, pour empêcher oiseaux et rongeurs d'y pénétrer.



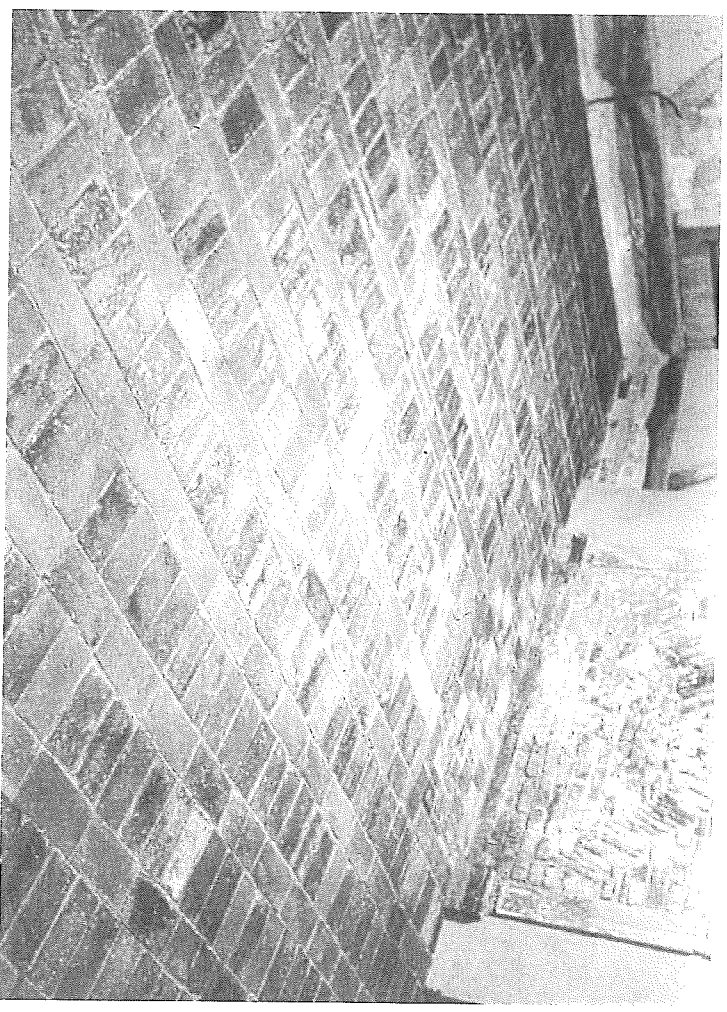
Barreaudage, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. E. Pallot.

Au fil du temps les baies seront progressivement vitrées par l'intermédiaire de châssis à petits bois posés en feuillure dans le pan de bois et sans dormant, avant d'être remplacés par des baies de conception contemporaine de plus grande dimension qui conduisirent à modifier la structure en pan de bois d'origine.

C'est la modification de ces percements, l'élargissement des baies, la suppression des seuils des portes et de la continuité structurelle qui sont le plus souvent à l'origine des altérations constatées sur la structure en pan de bois et au-delà même à la ruine de celle-ci.

7. La restauration de la ferme des Planons aura été l'occasion de conserver une grande partie de ces matériaux divers de remplissage.

8. En Bresse, on franchit le seuil.



Revêtement de sol en carrons, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. E. Pallot.

Sols et murs intérieurs

À l'intérieur, les sols sont traditionnellement en terre battue. Dans les pièces d'habitation, ils sont réalisés en carreaux de terre cuite de taille et de formes diverses ou plus rarement en cadettes de pierre. Seule la chambre des valets, placée au-dessus de la cave quand elle existe, possède un plancher de bois.

Les parois intérieures sont simplement chaulées régulièrement, surtout dans la *maison chauffure* où la cheminée chauffant au large les noircit rapidement. Dans la chambre des filles ou du maître, les murs sont parfois lambrissés de larges planches de chêne clouées sur l'ossature.

Prolongeant les sols intérieurs, le sol des *âtres* est en terre battue car protégé des intempéries, mais les cheminements extérieurs sont en dur, réalisés le plus souvent par des cassons de tuiles posées à même le sol ou encore par des calades de galets car l'humidité du sol rend les cours des fermes souvent boueuses.

Bâtiments annexes

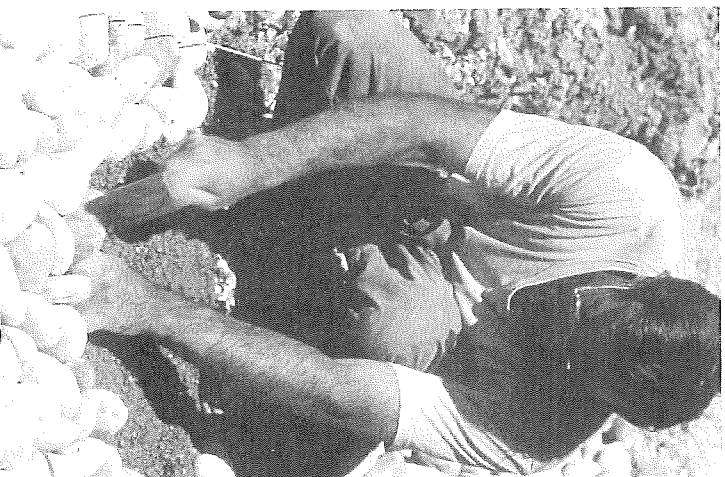
Selon l'importance des domaines, les dépendances font l'objet de constructions annexes indépendantes de la maison d'habitation. Ce sont les granges, les écuries, les étables, les soues à cochon, les poulaillers dont l'importance est si grande en Bresse, le four, le puits, etc., abondamment étudiés par Gabriel Jeanton⁹.

Pour ces bâtiments, les mêmes principes constructifs sont utilisés. Ils diffèrent seulement par la qualité de leur réalisation (bois moins droits, taille et ajustages moins soignés, structure porteuse moins serrée, etc.).

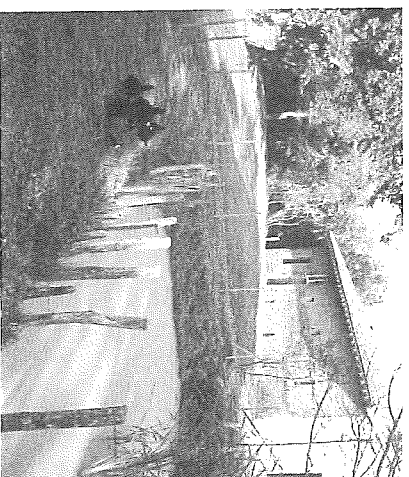
Mais c'est dans ces bâtiments, plus fragiles et plus soumis aux détériorations par les animaux, que l'on constate une évolution plus rapide de la

construction. Dès le milieu du XIX^e siècle en effet, ils seront remplacés par des bâtiments le plus souvent construits en pisé. Sur un soubassement bâti en pierres mureuses ou en brique, le pisé est alors coffré et damé au pisoir par lils réguliers de 10 à 80 centimètres de hauteur. Les reprises de pisé sont régularisées à la chaux, les chaînes d'angles sont réalisées en brique et la même toiture débordante protège les murs.

À l'intérieur, les sols sont en terre battue pour les poulaillers et granges, en calade de galets pour les étables et écuries, en plancher de bois pour les soues qui sont rehaussées pour faciliter le nettoyage. L'isolation est assurée par un *pannessaie*^{*} de maïs et les murs sont chaulés par un badigeon épais.



Reconstitution d'une calade de galets, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.



Mare avec bâtiment du four et du poulailler construit en pisé, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.



Pannessaie de maïs, ferme des Planons, Saint-Cyr-sur-Menthon (Ain), cl. É. Pallot.

Préservation et restauration de matériaux et techniques

L'abandon progressif des techniques de construction, l'évolution du mode de vie et des matériaux et le mauvais entretien des bâtiments consécutif à une désertification progressive des campagnes, ont favorisé la disparition des dispositions originales de ces bâtiments et quelques fois même leur disparition complète.

Cela est d'autant plus vrai que ce patrimoine vernaculaire fragile est moins pérenne que la construction en pierre, qu'il réclame beaucoup d'entretien et fait appel à des savoir-faire qui disparaissent progressivement.

Force est de constater la disparition des paysans assurant l'entretien des bâtiments, des savoir-faire et des matériaux. Le chêne à quasiment disparu de la Bresse, les essences locales poussant à l'état naturel dans les haies pour l'armature des remplissages se raréfient, les *carronnnières* n'existent plus. Il en résulte que peu de constructions anciennes présentent encore des dispositions cohérentes. Le chantier de la ferme des Planons à Saint-Cyr-

sur-Menthon, les études menées sur les fermes du Clou, Ferrand, sur le manoir de la Charme...¹⁰ auront été l'occasion de mieux connaître ces édifices. Ceci aura permis également de retrouver un savoir-faire, de reproduire des techniques quasi obsolètes, de redonner vie à un édifice en le restaurant avec des matériaux anciens et locaux. Surtout cela aura permis d'inscrire ce chantier dans l'histoire de l'édifice en conservant en place le plus grand nombre de dispositions originales ou non, signes de la qualité d'adaptation de la construction bressane¹¹.

La restauration d'un patrimoine vernaculaire est œuvre difficile. Elle doit être discrète, respectueuse des dispositions originelles et transmises et donner par-dessus tout l'impression que, quelque fut l'évolution de son histoire, la maison reste et demeure habitée. Cette restauration doit s'appliquer de surcroît à l'environnement de ce patrimoine : rétablissement des haies, des vignes, des terres, du bocage, car l'habitat vernaculaire est issu tout entier de son contexte, sans lui, il risque de devenir pièce de musée.

⁹. Jeanton, Duraffour, 1935.

¹⁰. Pallot, 1992, 1993, 1994 a et b, 1997.

¹¹. Pallot, décembre 1995.